

## LA NOUVELLE GARE SERA TERMINEE EN OCTOBRE

### QUESTIONS INTERESSANT L'OUVRIER

Elles sont débattues dans le rapport du comité des relations industrielles  
DES MANUFACTURIERS

La loi des compensations ouvrières, le régime d'assurance obligatoire de l'Etat, tel qu'il est dans d'autres provinces, la réhabilitation de l'ouvrier blessé, la main d'œuvre et l'apprentissage, de même que le chômage et l'émigration, tels sont autant de sujets qui ont fait l'objet du rapport du comité des relations industrielles soumis au congrès des manufacturiers canadiens à Montréal. La seule énumération des titres de chapitre du rapport indique son importance capitale et l'intérêt qu'il comporte pour les ouvriers comme pour tous les employeurs.

Le rapport dit en partie: Dans les provinces qui ont des régimes d'assurance obligatoire de l'Etat les ouvriers sont portés à réclamer chaque année un relèvement de l'échelle des compensations. Ainsi, dans l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario, des demandes ont été présentées aux législatures, ces années dernières, dans l'Alberta pour que les compensations soient portées de 55 p.c. à 75 p.c.; au Manitoba, pour une augmentation des bénéfices aux dépendants et au Manitoba et dans l'Ontario, pour obliger les employeurs à contribuer financièrement à l'enseignement de métiers aux ouvriers partiellement invalides.

Comme votre comité le faisait observer l'année dernière certains groupes de travailleurs et d'ailleurs parlements, certains gouvernements, paraissent pas réaliser que l'échelle des compensations a été fixée à 55 p.c. après une étude approfondie, et en ayant pleinement égard aux raisonnables nécessités de la subsistance du côté des ouvriers et au danger d'encourager la simulation. Les compensations n'ont pas été déterminées absolument, mais ont été proportionnées au gain des ouvriers, avec évidemment l'arrière-pensée que les compensations varieraient en plus ou en moins suivant le cours des salaires. Votre Comité ne craint pas de réitérer ce qu'il a déclaré l'année dernière, à savoir, que si la tendance à constamment augmenter les bénéfices n'est pas réfrénée, non seulement le coût des compensations va devenir intolérable, mais l'administration des lois de compensation va elle-même devenir impossible.

La loi de la première loi de compensations ouvrières obligatoires—celle de l'Ontario—a été présentée, il y a deux ans, et l'Etat contribuerait libéralement de ses deniers à la mise en œuvre de la loi. Il y avait pour cela un bon motif, et c'est que la création d'un Bureau de compensations ouvrières diminuerait sensiblement la tâche des tribunaux ordinaires—dans la proportion de 1-4 à 1-3 des litiges, estime-t-on—et ainsi permet au gouvernement de faire d'importantes économies. On peut aussi invoquer que les employeurs industriels, tout en portant l'entière responsabilité de leurs propres accidents, sont tenus par la loi des compensations de porter leur part de responsabilité dans les accidents incombant à la charge du public et ils sont les seuls contribuables à porter ce double fardeau. L'exemple de l'Ontario a été suivi dans les autres provinces, mais elles ont une à une retiré par la suite leur contribution, et voici que l'Ontario vient de faire de même, sous prétexte d'économie. Tout le fardeau est ainsi rejeté sur le Fonds des Accidents, en d'autres termes sur l'employeur.

De l'avis de votre Comité, il y a là une injustice. On ne saurait nier que le public, dans l'ensemble, retire de grands avantages directs et indirects de la création de nouvelles cours civiles telles que les bureaux de compensations, et qu'il devrait payer quelque chose pour ce qu'il reçoit.

Dans plusieurs provinces, on a proposé des contribuables des employeurs pour inaugurer un mode de récupération des ouvriers blessés et le gouvernement d'Ontario a, par une loi, autorisé le Bureau des Compensations à appliquer à cette fin une somme de \$100,000 prise dans la caisse des compensations ouvrières. Votre Comité est à étudier attentivement cette question à l'enquête faite jusqu'ici tendent à démontrer que, à moins d'exercer une extrême discrétion, les plans de réhabilitation peuvent aisément faire plus de mal que de bien. Les deux principaux facteurs qui peuvent accomplir la réintégration des ouvriers blessés dans l'industrie sont:

- 1.—La volonté de l'ouvrier lui-même à retourner au travail et
- 2.—Une disposition de l'employeur à l'aider à

En ce qui concerne ce dernier facteur, tout nous porte à croire que les employeurs n'ont pas manqué de faire leur part. Au sujet du premier et plus important facteur, nos investigations font voir que la réhabilitation de l'ouvrier est essentiellement une "équitation humaine". En d'autres termes, l'homme doué d'une forte volonté et d'un esprit d'indépendance se réhabiliterait même de blessures graves; celui qui est faible de caractère, même s'il souffrait d'une blessure légère, tend à perdre courage et à se reposer plus sur les secours extérieurs que sur ses propres forces. Dans ce dernier cas, il y a évidemment un grand danger que l'ouvrier abuse des moyens de réhabilitation qui seront mis à sa portée au lieu de servir à le rendre capable de retourner au travail.

Une collision entre un tramway et un auto est arrivée hier matin à sept heures au coin des rues St-Antoine et Notre-Dame. M. Joseph Coury se rendait au garage Légaré pour prendre une provision de gazoline, pour se rendre à Québec lorsque l'on ne sait trop comment le tramway a frappé l'auto par derrière, brisant une roue en morceaux et tordant l'essieu, pendant que le garde boue était écrasé. Personne ne fut blessé et l'auto a été réparé au garage Légaré. M. Coury a continué sa route par après.

### UN BILLOT LUI TOMBE SUR LA TETE

Hervé Bergeron, 17 ans, de St-Groégreo est victime d'un accident, hier

ETAT PRECAIRE  
A une heure, cet après-midi, le jeune Hervé Bergeron, 17 ans, fils de M. Jos. Bergeron, de St-Groégreo, qui fut blessé à la tête par la chute d'un billot de bois sur le navire "Canadian Beaver" actuellement à décharger du bois pour l'International Paper, prenait un peu de mieux, mais le Dr C. E. Cross, qui l'a soigné ne peut pas dire encore si le blessé est hors de danger.

La victime a une fracture à la base du crâne. Le médecin déclare qu'il arrive souvent qu'on sauve ainsi des blessés; mais il ne peut pas se prononcer avant 36 heures sur son sort, qui est très précaire.

L'accident dont fut victime le jeune Bergeron est survenu, hier soir, vers sept heures et quart, alors qu'il a été atteint à la tête par un billot qui a glissé de la dalle dans laquelle passait le bois du navire au quai.

L'ambulance fut demandée en toute hâte et le jeune homme fut ramené inconscient. Il se fit pendant plusieurs heures. Cet avant-midi, il avait sa connaissance.

Adélar St-Martin, un jeune homme de 22 ans, à l'emploi de M. Avila Gagnon, commerçant de bois, 104 rue Hertel, s'est fait fracturer un bras à son travail, hier après-midi, un peu après 3 heures. Il voulut retenu en position la scie, mettant une machette en mouvement. Il se fit prendre le bras dans une roue et fut fracturé en trois, avant qu'on put le retirer de sa position.

Il a été transporté à l'Hôpital Bourgeois.

M. Adélar St-Martin demeurait chez ses parents 180 rue Hertel. Il n'était que depuis quinze jours à l'emploi de M. Avila Gagnon.

### DEUIL CHEZ LES FILLES DE JESUS

Nous apprenons avec regret la mort de Sœur Marie-Félicie du couvent des Filles de Jésus, de St-Didace, survenue, hier, à l'hôpital Saint-Joseph.

Le service aura lieu demain matin, à 7 heures, au Jardin de l'Enfance.

### LA GARE SERA FINIE POUR OCTOBRE

Les entrepreneurs de la compagnie Thompson-Starrett, qui ont obtenu le contrat de la construction de la nouvelle gare du C. P. R., de cette ville, sont arrivés aux Trois-Rivières, et vont commencer les travaux incessamment.

La nouvelle gare doit être terminée au mois d'octobre. C'est ce que nous a déclaré, hier, Son Honneur le maire Arthur Bettez.

### IMPOSANTES FUNERAILLES A LA CATHEDRALE

Le R. P. H.-M. Dussault chante le service de son frère, feu Alfred Dussault

MONSEIGNEUR AU TRONE.  
Hier matin, ont eu lieu, à 9 heures, à la Cathédrale, les imposantes funérailles de feu M. Alfred Dussault, décédé dimanche dernier à l'âge de 54 ans et 2 mois, chez sa belle-mère Mme Louis Dussault.

Le cortège partit de la demeure, 30 rue Volontaire, à 8 h. 45. Les porteurs étaient MM. Philippe Hamel, Arthur Denoncourt, Xavier Piché, Joseph Lambert, Joseph Beaumier et Gaspard Larue.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine François Boulay, curé de la Cathédrale et le service funèbre fut chanté par le R. V. Hyacinthe Marie Dussault, O. P., de Lewiston, Maître de la messe, assisté de MM. les abbés Donat Grimard et Donat Fréchette, comme diacre et sous-diacre.

Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier évêque du diocèse, assistait au trône, assisté de Mgr Ephrem Paquin, P. D. et de M. le chanoine François Boulay.

Dans les stalles du chœur on remarquait MM. les abbés Arthur Lesieur de Ste-Genève de Batiscan, Henri Garçon procureur du Séminaire, Donat Guillemette, Joseph Désilets, directeur du Séminaire, Téléphone Groux Louis-Joseph Chamberland.

Parmi les parents qui suivirent le cortège et assistèrent au service on remarquait le frère du défunt, M. François Dussault, ses oncles MM. L. A. Bergeron, de Montréal, Arthur Duval, de Montréal, Eric Grimard, de Ste-Anne-de-la-Pérade, Adolphe Dussault de cette ville, sa tante Mme Alfred Grimard des Châtes Shawinigan, sa nièce Mlle Jeanne Dussault, ses cousins et cousines, Mmes Edmond Descelles, M. L. Lévesque, Roland, Maurice et Jean-Paul Decelles, Mlle Florence, Madeleine et Gergette Decelles, M. et Mme Irénée Proulx, et Mlle Nattie, Alice et M. Albin Prout, M. et Mme Charles Brousseau, de St-Stanislas de Champlain, Mme Joséph Trudel, de St-Stanislas, M. et Mme Joseph Duval et Mlle Claire Duval, M. Alexandre Marinneau, M. Richard Gonneville, Denis Maurice Donat et Romeo Dussault ainsi que M. et Mme Antoine Dussault, et M. et Mme Louis Antoine Dussault.

### FUNERAILLES DE M. ALFRED LORANGER

Le service funèbre du père de l'échevin Loranger eut lieu, vendredi

AU CAP-DE-LA-MADELEINE  
Le 30 mai dernier en l'église paroissiale du Cap-de-la-Madeleine, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Alfred Loranger, décédé le 26 mai. La cérémonie a été très solennelle, l'église s'étant revêtue de sa plus riche tenture de deuil.

La messe des morts s'harmonisa à été entendue avec beaucoup d'âme par les membres de la paroisse de M. I. Rochefort jouant l'orgue. Le service a été chanté par le Révd Père Beaudry, O. M. I., assisté des Révds Pères Bertrand et Richard, O. M. I. Pendant le service des messes basses ont été dites aux autels latéraux par les Révérends Pères Sasseville, O. M. I., et Daigle, O. M. I. Les porteurs étaient: MM. Pierre Loranger, Ls-Philippe Loranger, Edouard Loranger, Henri Loranger, Joseph Loranger et Arcade Toupin.

Conduisant le défunt ses fils MM. Louis, Joseph, Jean-Baptiste et Napoléon Loranger; ses filles Mmes Thomas Arcand et Origène Montplaisir, ses frères, MM. Hercule, Louis, Philippe, Edouard et Théophile Loranger; ses petits-fils et petites-filles MM. Lucien, Jules, Maurice, Donat, Richard, Charles-Edouard et Arthur Loranger, Arthur, Alfred, Arcand, Miles, Eva, Germaine, Cécile, Léonie, Alice et Etienne Loranger, Marie-Rose, Aurèle, Aline et Marguerite Arcand; son beau-frère M. Joseph Lalleur Ste-Anne de la Pérade. Dans l'assistance on remarquait au chœur M. E. Paquin, M. l'abbé Joseph Désilets, directeur du Séminaire St-Joseph, M. l'abbé Arthur Baril, Révd Frère Emilien, et le Révd. Frère Césaire, dans la nef on remarquait: Arthur, Juge Désy, son honneur le Maire Arthur Bettez, M. les échevins, A. Dubé, J. D. Lampron, F.-X. Michelin, J. D. Bellevue avocat, greffier de la Cité des Trois-Rivières, Art. Norbert trésorier de la cité des Trois-Rivières, MM. Fred. J. Argall, Maurice Duplessis, avocat, Louis Normand, Notaire J.-A. Trudel, G. Jourdain, M. Girardeau, M. H. Girardeau, R. Hamel, Thomas Bournival, Arthur Verrette, A.-J. Gravel, Nérée Ferron, Adolphe Fugère, J.-A. Desjardis, J.-L. Sanschagrin, M. et Mme Napoléon Jourdain, M. Paul Boisvert, M. Henri Godin, M. et Mme C. Loranger, M. Isaréli Lafontaine, M. A. Germain, M. J. B. Trépanier, M. C. Géras, M. U. Carigan, M. et Mme G. Shore, M. P.-A. Trépanier, M. Adem Bellevue, M. W. E. Denoncourt, M. Art. Larue, M. Edouard Bureau, M. et Mme H. Bettez, Ste-Marguerite, M. et Mme Arthur Lambert, St-Jacques des Piles, Mme Vve Louis Lacroix, Grand-Mère, Mme O. Morissette, St-Flore, M. Léon Rochefort, Mlle Fabiola Toupin, Mme G. de Lotinville, Mlle Adèle de Lotinville, M. Geo. Loranger, Mme Arthur Godin, Mlle Laurette et Eva Loranger, M. Wilbrod Dubé, M. J. Dostalère, Mlle Joséphine Rochfort, L.-G. Rochefort, H. de Lotinville, MM. P. Montplaisir, Joseph, Donatien et Téléphone Turcotte, M. et Mme Arthur Arcand, Flavien Bisson, M. et Mme Arcade Toupin, Mlle Julie Courteau, Léonie Vaillancourt, M. Hercule Beaumier, Mlle Laura Beaumier, MM. Ephrem Toupin, Joseph Caron, MM. Anselme Beaumier et Ludovic Beaumier, Mlle Marie-Ange et Gabrielle Beaumier, MM. Nérée Guilbault, Jos. Albert Montplaisir, Dorina Montplaisir, Jos.-Chs. Rocheleau, Thomas Rocheleau, Pascal Montplaisir, M. et Mme P. Dumas, M. Siméon Lacroix, M. et Mme J.-H. Jacob, MM. Pierre Beaumier, Alcide Beaumier père, Mlle Annette Beaumier, Notaire J.-A. Bernard, M. Frédéric Loranger, M. et Mme Eugène Loranger, M. Gédéon Toupin, M. et Mme Joseph Lanouette, M. Geo. Rocheleau, M. et Mme Donat Rocheleau, Mme Arthur Beaumier, M. Adolphe Dumont, M. et Mme François Loranger, M. et Mme Thomas Arcand, M. et Mme Origène Montplaisir, M. et Mme Irénée Rochefort, M. et Mme Octave Beaumier, M. Adolphe Montplaisir, M. et Mme Pierre Montplaisir, MM. Jos. Bradley, David Dumas, M. et Mme Octave de Lotinville, M. et Mme Jos. Rocheleau, M. et Mme H. Arcand, M. et Mme Eugène Arcand, M. et Mme Narcisse Montplaisir, M. et Mme Edouard Loranger, M. et Mme Cyrille Perreault, M. et Mme Pierre Loranger, M. et Mme Joseph Loranger, M. Sévère Rocheleau, l'échevin Arseneault, MM. Philippe Montplaisir, Olivier Dumas, Edouard de Lotinville, Adolphe Montplaisir, Elzéar Beaumier, Dominique Montplaisir, M. et Mme Honoré Montplaisir, M. et Mme Adam Montplaisir, etc.

Un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels et de cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt. L'inhumation a eu lieu dans le terrain de la famille.

### COMMUNION CHEZ LES URSULINES

En cette octave de l'Ascension, au matin du 5 juin, une cérémonie bien propre à élever les cœurs et les âmes vers Dieu, à réjouir les parents et à exciter chez tous les assistants la piété et la ferveur avait lieu dans la chapelle du Monastère des Ursulines. Dix-huit élèves y faisaient leur communion solennelle. Ce sont Mesdemoiselles Rhea Panneton, Madeleine Trudel, Monique Bourassa, Madeleine Bachand, Fernande Jalbert, M.-Claire St-Ours, Léonie Loranger, Maricette Provencher, Thérèse Olivier, Thérèse Dufresne, Danièle Thibodeau, Alexandra Bailey, Jeanne Derome, Marcelle Meloche, Madeleine Mineau, M.-Paule Desjardins, Germaine Guilbert et Eustelle Camirand, Madeleine Auger y faisait sa première communion.

La toilette blanche des enfants, la parure de l'autel, les fleurs, le chant, les lumières et la présence des parents, tout contribua à rehausser la fête du jour.

Monsieur l'abbé Joseph Béard, Aumônier du Monastère célébra la sainte Messe et distribua le Pain des Anges aux heureuses communicantes, pendant que la chorale de l'Institution exécutait avec ensemble et onction les plus beaux chants eucharistiques de son répertoire. Ces fillettes se souviendront longtemps de cette belle et pieuse cérémonie qui a réjoui le printemps de leur vie. Puisse-t-elle leur être un talisman pour les différentes étapes de leur grand voyage vers l'éternité.

### IL COMMENCE SON TRAVAIL LUNDI

M. Charles Leclerc, qui a obtenu le contrat pour la confection des planchers des ponts Saint-Maurice, doit commencer son travail lundi prochain.

Il aurait commencé déjà depuis quelques jours si le bois dont il doit se servir avait été rendu plus vite en cette ville. Il en avait déjà reçu une certaine quantité, mais ce n'était pas la sorte de bois qui convenait pour le pont.

### SERVICE DE Mme CAMBRAY A BEAUPORT

La mère de l'avocat Alfred Cambray, de St-Tite, est inhumée, hier

UNE DELEGATION  
Mercredi, à neuf heures, ont eu lieu à Beauportville, les funérailles de Madame Isidore Cambray. De la région, on était fait un devoir de se rendre nombreux pour rendre un dernier hommage à cette vieille défunte, qui dans le cours de sa vie, ne cessa d'être un modèle de bonne mère et d'épouse.

De St-Tite de Champlain ont demeuré son fils M. l'avocat Alfred Cambray, une députation des chevaliers de Colomb, imposante par leurs personnalités, formait partie du cortège funèbre: c'étaient le Révérend Avila Ferron, vicarier à St-Tite, son honneur le Maire Saut Massicotte, le notaire J.-B. Moussette, Téléphone Gravel et Gaston Pothier.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Ferron qui chanta aussi le service, assisté de M. l'abbé Edmond Caron, du Collège de Lévis, comme diacre et M. l'abbé L'Heureux, vicarier à Beauport, comme sous-diacre.

Au chœur on remarquait M. le curé Plante, les abbés Cléophas Giroux, curé des Hurons à Lorette, J. Larochelle L. Picher, etc.

Les porteurs étaient MM. Jules Grenier, Ernest Chailfou, Apollinaire Chailfou, Joseph Giroux, J.-Bte Cyr, tous neveux de la défunte.

Conduisant le deuil: ses trois fils Alfred, Gaudiosse et Joseph Cambray; ses gendres Edmond Grenier, Zéphirin Garsau, William Ferland; ses frères Ernest Chailfou et Félix Chailfou. Dans le nombreux cortège on remarquait plusieurs personnalités, entr'autres le maire Edmond Giroux, de Beauport, le maire Edmond Giroux, de Beauport, et les échevins, le maire J.-A. Galarneau, de St-Louis de Courville, le Dr Alph. Dion, grand chevalier du Conseil de Québec des Chevaliers de Colomb, les délégués de St-Tite de Champlain plus haut nommés, le Dr Louis Corrivé, d'Armagh, les Drs Jos. Lachance et Ad. Marcoux, de Beauportville, le notaire H. Delage, etc. Au delà de 250 dames de la congrégation de Ste-Anne précédèrent le corbillard.

### VOYAGE DE LA LIAISON FRANÇAISE

C'est un voyage d'étude organisé par M. l'abbé Ouellette dans les centres français

DE MONTREAL A EDMONTON  
Comment se comportent les groupes français dans le nord de Québec et d'Ontario ainsi que dans les trois provinces des prairies? Que font-ils et quel est leur succès dans les régions nouvelles ou ils sont installés? Quel attachement ont-ils gardé aux autres groupes de langue française? Autant de questions que se pose tout bon canadien et auxquelles il est souvent difficile de répondre sans y être allé voir.

C'est pour résoudre ce problème d'intérêt patriotique qu'un grand voyage d'étude vient d'être organisé par M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs, Montréal, avec le concours du clergé et de parrainages Canadiens-Français. Il comprend une excursion de seize jours et un itinéraire embrassant tous les endroits intéressants entre Montréal et Edmonton.

Le programme de ce voyage a été fixé au 26 juin prochain s'effectuera par train spécial du Chemin de fer national du Canada à des taux extrêmement avantageux. Des arrêts seront faits à Ottawa, North Bay, Cobalt, New-Liskeard, Ville Marie, Earlton, Cochrane, Moonbeam, Saint-Boniface, Man., Saint-Jean-Baptiste, Man., Notre-Dame de Lourdes, Mah., Montmartre, Sask., Regina, Moose Jaw, Gravelbourg, Sask., Prince-Albert, Sask., Marcellin, Morrisville, Edmonton, Saint-Paul de Métis, Alta., Cheyenne, Alta., Saskatoon, Prud'homme, Sask., Sainte-Rose, Man., Winnipeg, Kapuskasing, Ont., Cochrane, La Reine, Makamik et Amos, Abitibi.

La plupart de ces endroits sont des centres canadiens-français. Chacun fera une réception officielle et offrira des fêtes aux membres de l'excursion de "Liaison Française", qui les visiteront entre le 26 juin et 12 juillet.

Mgr Haillé, Supérieur ecclésiastique des Missionnaires Colonisateurs accompagnera les excursionnistes. Il y aura aussi d'autres évêques, des professeurs et des personnages canadiens-français. Un fort groupe de franco-américains sera de la partie et contribuera beaucoup à donner au voyage son caractère d'entreprise nationale.

Faire connaître et faire aimer le Canada-Français tel est le but de ce voyage d'étude et de repos qui marque un heureux précédent. M. l'abbé J.-A. Ouellette, dont les bureaux sont situés au No 353 rue Craig Ouebs, Montréal a déjà reçu de nombreuses demandes, de renseignements au sujet de cette excursion patriotique et tout fait prévoir que le quota maximum des excursionnistes, soit 150, sera atteint facilement.

Le départ de l'excursion de la "Liaison Française" organisée par M. l'abbé J.-A. Ouellette de concert avec le Service de colonisation et ressources naturelles du Chemin de fer national du Canada a été fixé au 26 juin prochain de Montréal. Les Franco-Américains qui feront partie du voyage viendront prendre le train spécial à Montréal à la gare Bonaventure. Plusieurs ont déjà retenu leurs places et l'on compte sur un fort groupe pour représenter les centres français de la Nouvelle-Angleterre.

Voici l'itinéraire de l'Excursion de la Liaison Française ainsi que le programme officiel qui a été préparé à chaque endroit pour la réception des "agents de liaison" qui vont rendre visite à leurs frères de langue française établis dans les nouvelles régions du Canada:

- 26 juin. Montréal-Ottawa. Visite de la capitale du Canada. Réception chez E. le Délégué Apostolique. Soirée organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste.
- 27 juin. North Bay. Visite de la ville et fête organisée par les Canadiens-Français.
- 27 juin. Cobalt. Visite d'un centre minier et de la partie résidentielle de Haileybury, ville épiscopale détruite par le grand feu de 1923.
- 27 juin. New Liskeard. Réception par S. G. Mgr Rhéaume. Hommages aux Canadiens-Français.
- 28 juin. Ville-Marie. Excursion en bateau sur le Lac Témiscamingue. Fêtes et grand ralliement des Canadiens Français de toutes les paroisses environnantes. Dîner champêtre.
- 28 juin. Earlton. Centre de colonisation. Fêtes familiales.
- 29 juin. Cochrane. Capitale de l'Ontario-Nord. Grand-Messe solennelle et rencontre des Canadiens-Français.
- 29 juin. Moonbeam. Centre agricole. Célébration de la Saint Jean-Baptiste pour l'Ontario-Nord. Adresse aux excursionnistes et réponses.
- 30 juin. Saint-Boniface. Hommage à S. G. Mgr Mgr Beiveau. Réception. Visite de la ville qui est le château fort de la race dans l'Ouest.
- 1er juillet. Saint Jean-Baptiste, Man. Grand ralliement des Canadiens-Français du sud du Manitoba. Fêtes.
- 1er juillet. Notre-Dame de Lourdes, Man. Centre français du Manitoba Ouest. Adresse de bienvenue et réponse par un missionnaire.
- 2 juillet. Montmartre, Sask. Fêtes de la Saint Jean-Baptiste. Visite des amis.
- 2 juillet. Regina. Capitale de la Saskatchewan. Visite à S. G. Mgr O. E. Mathieu. Réception aux édifices parlementaires.
- 2 juillet. Moose Jaw. Promenade à travers la ville et dans la campagne. (Suite à la page 8)

### PROGRAMME DE LA S.-JEAN BAPTISTE

Des discours et des amusements divers auront lieu les 22 et 23 juin à l'Arena

PROCESSION LUNDI  
La fête de la St-Jean-Baptiste sera célébrée avec plus de splendeur que jamais, cette année, les 22 et 23 juin. Des discours patriotiques seront prononcés, dimanche soir, à l'Arena Laviolette, sous la présidence de M. Norman Labelle, directeur de la Chambre de Commerce. Les orateurs seront Son Honneur le maire Bettez, Me Charles Bourgeois, le R. P. J.-L. Bergeron, O. M. I., de la niverité d'Ottawa. Il y aura ensuite illuminations et concert par la Philharmonie de la Salle.

Lundi, la journée s'ouvrira par une messe solennelle à 8 h. 30 et sermon de circonstance par le R. P. Beauchamp, O. M. I., du Cap-de-la-Madeleine. La grande procession des chars allégoriques se fera à 10 heures. Voici l'itinéraire:

Dans l'après-midi, il y aura courses de chevaux à une heure, suivies d'amusements variés et populaires. Concert par la Philharmonie de la Salle.

A 5 heures, une grande partie de base-ball. Les amusements de la soirée se feront à 8 heures, dans l'Arena, où il n'y aura pas à craindre la pluie. Ces amusements seront de toute beauté, car un des membres du comité d'organisation est parti pour Montréal où il doit engager des acrobates, des athlètes et des artistes de vaudeville.

Le programme nouveau-général de cette soirée sera publié sous peu. L'organisation a donc fait déjà beaucoup de travail et on nous assure que tout marche bien et que le succès de la fête est assuré.

### ELECTIONS CHEZ LES NOTAIRES

Hier après-midi, à une heure, au Palais de Justice, eut lieu l'élection des quatre représentants de la Chambre des Notaires de la province, pour le district des Trois-Rivières, qui doivent être délégués au mois de juillet prochain pour élire le président de la Chambre pour toute la province de Québec.

Les quatre élus furent les suivants: MM. J.-A. Lemire, de cette ville, J. A. A. Lemire, de Maskinongé, J.-H.-Nap. Desautels, des Chutes Shawinigan, et J.-H. Desrochers, de Grand-Mère.

Tous les notaires de la région des Trois-Rivières étaient venus en ville pour la circonstance.

### L'ACADEMIE DE MUSIQUE EN VILLE

MM. Léon Dessane, Henri Gagnon, organisateur de la Basitche et J.-A. G. bert, célèbre violoniste québécois, viendront ici, le 9 juin, en leur qualité d'examineurs de l'Académie de Musique de Québec, faire subir des examens de piano et de violon à 21 élèves de cette ville.

C'est la première année que l'Académie de Musique se déplace pour faire passer des examens aux Trois-Rivières.

Cela est dû au grand nombre d'élèves. En effet on en compte 14 du professeur J.-F. Paradis, 6 du professeur Thompson et 1 de Mlle Vigneau.

Les examens auront lieu chez le professeur Paradis, 40 Laviolette.

### LE PROGRAMME DU CONCERT DE CE SOIR

L'Union Musicale, sous la direction du professeur J. J. Goulet, donnera, ce soir, à 8 h. 30, heure municipale, son deuxième concert de la saison, au Parc Champlain.

Voici le superbe programme qui a été préparé:

- 1.—O Carillon, Marche Canadienne, Laurendeau
- 2.—La Glissoire Argentée, Valse, Skaggs
- 3.—Cléopâtre, air de ballet, Gounod
- 4.—Jacinthe, sélection, Robyn
- 5.—Ultimatum, marche, Allen
- 6.—Les Picanniers, patrouille, Melbourg
- 7.—Les Enclumes, "Il Travaire", Verdi
- 8.—Les Bords du St-Laurent, Laurendeau

Fantaisie sur les airs canadiens. Ce morceau sera joué sur demande spéciale.

### AU SEMINAIRE

De passage au séminaire, lundi, les Frères Leclair et Genest en route vers Québec pour le pèlerinage annuel des novices de la Compagnie de Jésus.

M. l'abbé Eddie Hamelin est revenu au séminaire après avoir passé avec succès les examens au diplôme de grammairien à l'École Normale Supérieure de Québec.



Programmes de Radio

Note du rédacteur.—Les programmes de radio n'ayant pu nous parvenir à temps pour mardi, nous les publions aujourd'hui.



Pour ajouter de nouveaux comptes

Ne négligez pas les magasins dans les villages éloignés du chemin de fer. Un voyageur de nos amis commença par les visiter en auto pour faire ses premiers arrangements.



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Programmes de Radio

Journal, qui est le seul à les donner pour toute la région. JEUDI, 5 JUIN. Soirées silencieuses pour les postes KFAE, KFOA, KQV, KSD, WCAP, WDAK, WGR, WOO, WOS.

Programmes de Radio

HEURES A OBSERVER. a—heure de l'Est (la nôtre) b—heure Centrale. c—heure du Pacifique.

AUX AMATEURS DE RADIO

Une carte d'horaire d'émission de tous les postes d'Amérique, pour tous les jours de la semaine, telle que publiée dans notre édition d'aujourd'hui, sera donnée gratuitement à tout propriétaire de radio qui voudra bien en réclamer une au bureau d'administration de notre journal.

"Le Bien Public" est le seul journal de la région et, dans un rayon de cent milles, qui publie tous les mardis les programmes de radio de toute la semaine. Avis aux intéressés.

LA FLOTTE DU BOIS

La compagnie Laurentide de Grand-Mère a commencé la flotte des billots. Plusieurs de nos hommes ont obtenu de l'ouvrage sur les estacades.

SEANCE DRAMATIQUE

On nous annonce pour dimanche prochain, le 8 juin une séance dramatique et musicale au profit de notre église, par des amateurs des Trois-Rivières.

ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN

Dimanche dernier on fêta la solennité de St-Boniface à cette occasion les communions furent nombreuses. Après les messes et les vêpres du soir il y eut vénération de la relique de notre Saint Patron.

EN VOYAGE

M. le curé J. E. Héroux sera absent une partie de la semaine pour se reposer aux Trois-Rivières.

DE PASSAGE

L'abbé Tessier de l'Action Catholique en route pour St-Alexis. M. et Mme Camil St-Onge chez leurs parents à St-Boniface.

BASE-BALL

Dimanche après-midi le club de St-Boniface remporta sa deuxième victoire consécutive contre un club de Shawinigan. Nos gens s'intéressent beaucoup à ce jeu et vont en grand nombre applaudir aux succès de leurs jeunes amateurs.

ST-LEON

M. et Mme Trefflé Bergeron ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Rodolphe-Robert. Etait présent le maréchal: M. et Mme Rodolphe Coulombe. Madame Coulombe portait l'enfant.

DECES

Lundi dernier est décédé M. Ernest Lajoie, époux de Dame A. Labonne. Les funérailles ont eu lieu mercredi à huit heures et demie.

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN

M. le curé Denoncourt accompagné de M. Albani Martineau ont fait un voyage de pêche au Lac Archange, la semaine dernière, et sont revenus enchantés de leur voyage.

YAMACHICHE

Le 13 mai dernier eurent lieu les imposantes funérailles de M. Arthur Lacerte, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Dimanche, le 1er juin fut joué au Collège St-Marc une partie de base-ball entre le Collège et le St-Lambert junior.

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN

M. le curé Denoncourt accompagné de M. Albani Martineau ont fait un voyage de pêche au Lac Archange, la semaine dernière, et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Arthur Giguère, de Ste-Flore, étaient chez leur parent, M. Philorum Normandin, dimanche dernier.

LA FLOTTE DU BOIS

La compagnie Laurentide de Grand-Mère a commencé la flotte des billots. Plusieurs de nos hommes ont obtenu de l'ouvrage sur les estacades.

SEANCE DRAMATIQUE

On nous annonce pour dimanche prochain, le 8 juin une séance dramatique et musicale au profit de notre église, par des amateurs des Trois-Rivières.

ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN

Dimanche dernier on fêta la solennité de St-Boniface à cette occasion les communions furent nombreuses. Après les messes et les vêpres du soir il y eut vénération de la relique de notre Saint Patron.

EN VOYAGE

M. le curé J. E. Héroux sera absent une partie de la semaine pour se reposer aux Trois-Rivières.

DE PASSAGE

L'abbé Tessier de l'Action Catholique en route pour St-Alexis. M. et Mme Camil St-Onge chez leurs parents à St-Boniface.

BASE-BALL

Dimanche après-midi le club de St-Boniface remporta sa deuxième victoire consécutive contre un club de Shawinigan. Nos gens s'intéressent beaucoup à ce jeu et vont en grand nombre applaudir aux succès de leurs jeunes amateurs.

ST-LEON

M. et Mme Trefflé Bergeron ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Rodolphe-Robert. Etait présent le maréchal: M. et Mme Rodolphe Coulombe. Madame Coulombe portait l'enfant.

DECES

Lundi dernier est décédé M. Ernest Lajoie, époux de Dame A. Labonne. Les funérailles ont eu lieu mercredi à huit heures et demie.

YAMACHICHE

Le 13 mai dernier eurent lieu les imposantes funérailles de M. Arthur Lacerte, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Dimanche, le 1er juin fut joué au Collège St-Marc une partie de base-ball entre le Collège et le St-Lambert junior.

YAMACHICHE

Le 13 mai dernier eurent lieu les imposantes funérailles de M. Arthur Lacerte, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. et Mme Arthur Giguère, de Ste-Flore, étaient chez leur parent, M. Philorum Normandin, dimanche dernier.

LA FLOTTE DU BOIS

La compagnie Laurentide de Grand-Mère a commencé la flotte des billots. Plusieurs de nos hommes ont obtenu de l'ouvrage sur les estacades.

SEANCE DRAMATIQUE

On nous annonce pour dimanche prochain, le 8 juin une séance dramatique et musicale au profit de notre église, par des amateurs des Trois-Rivières.

ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN

Dimanche dernier on fêta la solennité de St-Boniface à cette occasion les communions furent nombreuses. Après les messes et les vêpres du soir il y eut vénération de la relique de notre Saint Patron.

EN VOYAGE

M. le curé J. E. Héroux sera absent une partie de la semaine pour se reposer aux Trois-Rivières.

DE PASSAGE

L'abbé Tessier de l'Action Catholique en route pour St-Alexis. M. et Mme Camil St-Onge chez leurs parents à St-Boniface.

BASE-BALL

Dimanche après-midi le club de St-Boniface remporta sa deuxième victoire consécutive contre un club de Shawinigan. Nos gens s'intéressent beaucoup à ce jeu et vont en grand nombre applaudir aux succès de leurs jeunes amateurs.

ST-LEON

M. et Mme Trefflé Bergeron ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Rodolphe-Robert. Etait présent le maréchal: M. et Mme Rodolphe Coulombe. Madame Coulombe portait l'enfant.

DECES

Lundi dernier est décédé M. Ernest Lajoie, époux de Dame A. Labonne. Les funérailles ont eu lieu mercredi à huit heures et demie.

YAMACHICHE

Le 13 mai dernier eurent lieu les imposantes funérailles de M. Arthur Lacerte, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Dimanche, le 1er juin fut joué au Collège St-Marc une partie de base-ball entre le Collège et le St-Lambert junior.

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Dimanche, le 1er juin fut joué au Collège St-Marc une partie de base-ball entre le Collège et le St-Lambert junior.

M. et Mme Arthur Giguère, de Ste-Flore, étaient chez leur parent, M. Philorum Normandin, dimanche dernier.

LA FLOTTE DU BOIS

La compagnie Laurentide de Grand-Mère a commencé la flotte des billots. Plusieurs de nos hommes ont obtenu de l'ouvrage sur les estacades.

SEANCE DRAMATIQUE

On nous annonce pour dimanche prochain, le 8 juin une séance dramatique et musicale au profit de notre église, par des amateurs des Trois-Rivières.

ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN

Dimanche dernier on fêta la solennité de St-Boniface à cette occasion les communions furent nombreuses. Après les messes et les vêpres du soir il y eut vénération de la relique de notre Saint Patron.

EN VOYAGE

M. le curé J. E. Héroux sera absent une partie de la semaine pour se reposer aux Trois-Rivières.

DE PASSAGE

L'abbé Tessier de l'Action Catholique en route pour St-Alexis. M. et Mme Camil St-Onge chez leurs parents à St-Boniface.

BASE-BALL

Dimanche après-midi le club de St-Boniface remporta sa deuxième victoire consécutive contre un club de Shawinigan. Nos gens s'intéressent beaucoup à ce jeu et vont en grand nombre applaudir aux succès de leurs jeunes amateurs.

ST-LEON

M. et Mme Trefflé Bergeron ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Rodolphe-Robert. Etait présent le maréchal: M. et Mme Rodolphe Coulombe. Madame Coulombe portait l'enfant.

DECES

Lundi dernier est décédé M. Ernest Lajoie, époux de Dame A. Labonne. Les funérailles ont eu lieu mercredi à huit heures et demie.

YAMACHICHE

Le 13 mai dernier eurent lieu les imposantes funérailles de M. Arthur Lacerte, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Dimanche, le 1er juin fut joué au Collège St-Marc une partie de base-ball entre le Collège et le St-Lambert junior.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

A ADOPTER

Un jeune garçon abandonné de ses parents. Bonne éducation. S'adresser au Bien Public.

CHAMBRE ET PENSION. — Jolie grande chambre-boudoir, très éclairée pour couple ou pour deux dames, excellente pension. S'adresser tel. 276w

VENDRE.—Fromagerie et Boucherie combinées, dans bon centre de cultivateurs. Installation moderne de première classe, glacière, propriété comprise. Conditions avantageuses. S'adresser à Mme Vve J.-A. Juneau, Ste-Thérèse, Comté de Champlain P.Q.

CAMIONNAGE.—Si vous avez des valises, coffres ou effets semblables à faire transporter, téléphonez 152 Geo. Dufresne, Enreg. (en face de la gare), jeudi J.N.O.

BOIS DE MOULIN A VENDRE.—bloc d'épinette de deux pieds bien sec à vendre au voyage ou à la corde. S'adresser à la cour à bois coin St-Martin Ste-Ursule, Omer Laroche tel. 1436 m. M. et J. 15 juin.

ON DEMANDE.—Jeunes filles d'expérience dans le commerce de nouveautés sachant l'anglais et le français. S'adresser Casier postal 455. J.N.O.

LAINE ET PEUX.—On demande à acheter de la laine lavée ou non ainsi que peaux de toutes sortes, Meilleurs prix assurés. S'adresser à Colonial Hide Co. No 1, rue Ste-Elizabeth, LES Trois-Rivières. 29-3-5-10.

PENSION D'ETE.—Pointe-aux-Pins, St-Gabriel de Brandon, bord du Lac Maskinongé, Magnifique rive de sable. Table d'hôte. Automobile, chaises, selles pour promenade à cheval. Tennis, Croquet, S'ad. d'avance par lettre ou téléphone à D. Bussière St-Charles Mandeville Comté de Maskinongé. P. Q. 5-10-12-17-19-24.

TERRE A VENDRE.—2 arpents x 48 les 3/4 en culture, bonne terre avec érablière avec bâtisses de première classe située à 1 mille du Village, vendra à de bonnes conditions, aussi 1 moulin à faucher en bonne condition, ayant servi 2 ans, de la Maison McCormick. S'adresser à J. E. Hamelin St-Didace, Co. Maskinongé. 5-12-17.

VOITURE A VENDRE.—1 voiture double, Surra presque neuve, vendra à bon marché, s'adresser à J. E. Hamelin, St-Didace Co. Maskinongé. 5-12-17.

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. Lucien Lajoie, bourgeois, Maurice L. Duplessis, avocat, Walter Edward Roy, marchand, Madame Cécile Desaulniers, épouse séparée de biens de Robert H. Kiernan, employé civil, tous des cité et district des Trois-Rivières, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Flore Desaulniers épouse séparée de biens de Réginald J. Spargo, marchand, tous deux des cité et district de Montréal, et ce dernier en tant que beson pour autoriser son épouse aux fins des présentes, demandeurs.

No. 395 vs J. O. McCarthy, courtier d'assurance, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois. Trois-Rivières, le trente mai 1924. Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières. 3-5.

VACANCES

Vacances! est le titre d'une nouvelle plaquette que le Chemin de fer national du Canada fait distribuer en ce moment par ses agents aux étudiants et aux étudiantes ainsi qu'à tous ceux qui le désirent. Rédigée en excellent français et illustrée de vignettes appropriées elle recommande aux jeunes gens de profiter du temps des vacances pour voir le Canada et leur donne les raisons de ce conseil. La principale est la valeur éducative des voyages. La phrase qui sert de légende aux illustrations des pages intérieures s'adresse à tous les Canadiens bien-pensants: "Connais ton pays", dit-elle, "pour te connaître toi-même." Elle marque ainsi le caractère patriotique et éducatif de cette publicité faite par le Chemin de fer national du Canada.

AUX ENTREPRENEURS ET CONSTRUCTEURS

Je soussigné, Arthur Béliveau, avocat fiduciaire, dans l'affaire de la Compagnie de Grant Artificiel, Ltée et de la Compagnie de Construction des Trois-Rivières, vendrai aux enchères publiques, à mon bureau à l'hôtel-de-Ville, mardi, le 10 juin prochain, à deux heures de l'après-midi, deux lots de blocs de ciment propres à la construction dont un lot se trouve actuellement sur les quais au fleuve St-Laurent et l'autre sur la propriété des compagnies ci-dessus nommées située sur le chemin des Forges, dans la Cité des Trois-Rivières. Ces lots de blocs de ciment pourront être vendus en bloc ou par parties selon qu'il sera jugé à propos lors de la mise aux enchères. Trois-Rivières, P. Q. 22 mai 1924. Arthur Béliveau, fiduciaire.

PAINKILLER PERRY DAVIS CONTRE Crampes — Entorses — Frissons

Le Bon Vieux PEG TOP 5c Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 40 ans

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle. Thomas Bournival, gérant.

Docteur Louis-Georges Godin SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE. 8A RUE HART En face du "Bien Public". Heures de bureau: Tous les jours de 13h à 5 heures Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir. Consultations jusqu'à 2 heures P. M. le samedi. Téléphone 419 Résidence: 606

L'Eau Purgative "RIGA" SOULAGE LA CONSTIPATION "Tally's" pour Eucbro gratis sur demande. LES PRODUITS "RIGA" Ltée., 2, Ste-Cécile, Montréal. 25c

La Toilette de Votre Maison PAINT C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que dès maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui. Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins. Cyrille Labelle & Cie. 10, rue Des Forges.

POUR LA MARIÉE DE JUIN C'est le temps de choisir votre cadeau pour la mariée de juin. Les accessoires électriques font toujours un présent très apprécié. Nous avons un gros assortiment de: Fers à repasser — à friser — Percolateur — Grille-pain — Théières — Lampes portatives — Aspirateurs — Laveuses — Poêles. Tous ces articles sont du dernier goût et ce qu'il y a de mieux sur le marché. Invitation cordiale à nous rendre visite. NORTH SHORE POWER CO. EDIFICE POWER LES TROIS-RIVIERES.



LETTRE COMMERCIALE MENSUELLE

Publiée par la Banque Canadienne de Commerce

Lors de la présentation du budget, le 10 avril le ministre fédéral des Finances à Ottawa, estimait que les revenus de l'exercice financier finissant le 31 mars 1924 s'élevaient à \$396,000,000 et les dépenses imputables au fonds consolidé à \$328,250,000. Le surplus des revenus sur les dépenses ordinaires est donc de \$67,750,000. Après avoir pourvu au service du capital, aux déboursés spéciaux et autres obligations (celles des chemins de fer exceptés), le ministre annonçait une diminution probable de \$30,000,000 dans la dette nationale. Tenant compte de l'importance des revenus, il recommanda que la taxe des ventes fût réduite de 6 à 5 pour cent en même temps que son abolition pour un nombre considérable d'articles dont plusieurs sont utilisés dans la production. Sur certains autres produits de première utilité, entre autres les farines, les aliments et les chaussures, il diminua l'impôt à 2 1/2 pour cent. Les changements actuels faits au tarif, bien que peu considérables, peuvent cependant affecter profondément l'industrie du fer et de l'acier. Les droits sur les instruments agricoles sont fortement réduits, et ceux des matériaux entrant dans la construction de ces instruments sont presque totalement abolis. En outre, on n'imposera aucune taxe de vente sur ces articles.

L'ETAT DES AFFAIRES

L'annonce de la politique fiscale du gouvernement à eu du moins pour conséquence de mettre fin à l'incertitude et aux appréhensions du monde des affaires, sentiments qui se manifestent presque toujours avant le discours du budget et qui étaient plus intenses cette année à cause de la prédominance de la question du tarif. Fermiers et manufacturiers sont aujourd'hui mieux disposés à résoudre leurs problèmes respectifs et à compter plus sur leurs efforts particuliers que sur l'espoir vague de quelque panacée politique. L'un des signes de cette disposition est l'attention que l'on apporte maintenant à la question de la culture mixte, surtout dans les provinces des prairies.

On ne peut dire que les affaires soient très actives, actuellement, dans les centres manufacturiers. On rapporte que, en certains endroits, les commandes sont en nombre satisfaisant mais, par contre, il y a eu beaucoup de déappointements. Le chiffre des employés à l'ouvrage ne donne pas lieu à des plaintes sérieuses attendu qu'il se compare avantageusement à celui des années précédentes. Cependant, les chargements de wagons de marchandises, en mars, bien que peu inférieurs à ceux du mois précédent, sont de beaucoup plus considérables que ceux du même mois de l'année précédente. Les règlements de comptes varient suivant les localités, mais la moyenne n'est pas décevante. Les paiements des dettes hypothécaires et des assurances, par les fermiers, ainsi que l'absorption locale de certaines émissions, sont des facteurs rassurants. On ne peut juger encore jusqu'à quel point l'immigration intensive du moment peut influer sur le commerce en général et sur l'industrie, mais il est certain qu'il en résultera une demande accrue pour nombre de produits de première utilité.

L'immigration a eu pour résultat d'accroître la recherche des terres de culture. Jusqu'ici, cependant, les ventes ont été faites aux cultivateurs du pays même. L'an dernier, on a vendu des terres payables à même les récoltes de ces propriétés. On a constaté, depuis, que des paiements substantiels avaient été faits de la sorte. On ne s'attend pas, cette année, à ce que les acheteurs fassent de forts paiements au comptant; les propriétaires, en général, seront disposés à accepter la vente à condition de paiement par la récolte, de façon à accommoder les immigrants désirables.

L'IMMIGRATION

Des cultivateurs de l'Ouest, originaires des Etats-Unis, à leur retour de ce pays, où ils ont visité leurs anciens "homes", ont exprimé l'opinion que les conditions agricoles de l'autre côté des lignes, ne sont pas meilleures que celles du Canada, peut-être pires. Par suite de ce séjour outre-frontière ils envisagent l'avenir canadien avec optimisme. Bien plus, ces agriculteurs qui nous reviennent sont accompagnés de nouveaux pionniers du sol qui croient que l'agriculture offre plus de promesses au Canada que dans le pays qu'ils quittent. Ce courant vers nos terres est faible encore, mais, de l'avis des personnes les plus au fait des facteurs qui influent sur l'agriculture, dans les deux pays, le mouvement ne tardera pas à s'amplifier. Sans doute, le fermier canadien doit faire face à plus d'une difficulté, mais ces difficultés n'ont pas été compliquées, comme aux Etats-Unis, de faillites bancaires, d'un système de crédit par subsides et d'un tarif manipulé.

Outre l'immigration de ces cultivateurs, américains, les recrues d'Europe augmentent. On semble avoir fait un choix plus minutieux que les années dernières, et les types qu'on nous amène s'adaptent vraisemblablement aux conditions agricoles du Canada.

Le nombre des immigrants arrivés au pays durant les trois premiers mois de 1924 est de beaucoup supérieur à celui de la même période de 1923. Tout indique que l'essor migratoire se maintiendra et que le nombre total de nouveaux venus, au cours de la saison, sera assez imposant pour nous convaincre que la crise d'après-guerre, sous ce rapport, a pris fin. Il est possible que la reprise de l'immigration soit produite par un meilleur choix de méthodes de la part des agences qui encouragent le mouvement. Par exemple, on s'occupe davantage de trouver pour l'immigrant une localité qui lui plaira: on prend considération de son pays d'origine, de la langue qu'il parle, et, sur ces données, on le dirige dans les districts où il entendra probablement le langage maternel et où il trouvera des voisins pressés. Naturellement, on prête une attention spéciale à l'immigration de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. En 1923, nous avons reçus 72,486 immigrants anglais, ou 52 pour cent, et 20,232 américains, ou 15 pour cent. La seule immigration de l'Angleterre fut le double de celle des Etats-Unis, tandis que celle d'Ecosse fut de 15,000, celle d'Irlande, de 6,000 et celle de Galles de 700-5,150 sont venus de Terre-Neuve.

Chaque province du Canada a reçu un certain nombre de ces recrues, ce qui indique que les conditions d'avant-guerre, alors que l'on se massait dans les provinces occidentales, ont été modifiées quelque peu. Comme question de fait, chaque province offre au nouveau citoyen, s'il est industrieux et fécond en ressources, des avantages marqués. Certains colons européens, établis dans les vieilles provinces, ont obtenu de grands succès dans la culture, sur la terre qu'ils y avaient acquise, de variétés spéciales. Malgré ces considérations, il faut reconnaître que l'on émigre encore de la campagne à la ville, et que l'exode aux Etats-Unis, tant des districts ruraux, que des centres urbains, persiste en raison des salaires plus élevés.

L'AGRICULTURE

Après un hiver exceptionnellement doux, on s'est remis aux semailles. Les pluies et tempêtes de neige d'avril ont été les bienvenues, attendu qu'il avait peu neigé, en certains districts, au cours de l'hiver. La superficie préparée à la culture, dans les prairies, est à peu près la même que celle de l'an dernier; il y a diminution légère dans le Manitoba et la Saskatchewan, mais il y a augmentation de 400,000 acres dans l'Alberta. Durant l'hiver, il y a eu abondance de nourriture pour les animaux vivants en sorte que le bétail destiné au marché doit être en fort bonne condition. Les prix des bestiaux se sont améliorés un peu, mais il faut faire exception pour le porc, dont le prix baisse en raison de l'accroissement du nombre sur les fermes.

La classification du porc à bacon destiné à l'exportation, notons-le bien,

été plus active en ces derniers mois. En 1923, le bacon canadien ne comptait que pour 10,7 pour cent de l'importation totale de ce produit en Angleterre, comparé à 26,6 pour cent en 1920, mais on espère, que, par l'adoption de meilleures méthodes d'élevages, de classification et d'emballage, le Dominion reprendra sa prépondérance sur le marché anglais.

La hausse des prix du bétail, aux Etats-Unis, s'est fait sentir dans nos exportations en ce pays. Durant les douze mois finissant en février dernier, le Canada expédiait 189,580 têtes de bétail d'une valeur de \$10,838,120, contre 248,812 têtes d'une valeur de \$8,544,393 seulement, l'année précédente.

Vers la fin d'avril, il y a amélioration dans les prix du grain, bien que la moyenne générale ne soit pas satisfaisante. Cependant, la valeur de nos blés exportés durant les sept mois de l'année, en mars formait un total de \$190,377,199, contre \$186,438,070 durant la période correspondante de l'an dernier. La valeur de nos exportations de farine, aux deux périodes précitées, a été presque identique, bien que la quantité exportée en 1924 soit de 7,901,316 barils contre 7,255,441 en 1923. Au cours de ces deux laps de temps, on a expédié une quantité à peu près égale d'avoine; mais il y a eu augmentation substantielle dans l'exportation de l'orge. On a exporté 10,120,722 boisseaux de la dernière récolte de ce produit, contre 8,960,835 en 1923.

LE CHARBON

La production du charbon des mines canadiennes, en janvier, a été de 1,490,000 tonnes, soit une augmentation de 16 pour cent sur le tonnage du mois précédent et de 1 pour cent sur la moyenne du mois de janvier des cinq dernières années. En Alberta, l'augmentation de la production a été de 330,000 tonnes en Colombie-Britannique, de 28,000 tonnes; au Nouveau-Brunswick, de 6,000 tonnes; en Nouvelle-Ecosse, cependant, il y a eu diminution de 151,000 tonnes, et en Saskatchewan de 3,000. En février, la production se maintint active, en sorte que l'approvisionnement en charbon en cette fin d'hiver, est un peu au-dessus de la moyenne ordinaire. Par malheur il y a de nouveau menace de troubles ouvriers, et il se pourrait que la production fut diminuée pour cette cause. L'année dernière, la production totale a été de 16,984,022 tonnes, contre 15,157,431 en 1922.

Outre le produit de mines canadiennes, dont nous n'exportons qu'une faible quantité, nous importons de grandes quantités d'anthracite et de bitumeux. En 1923, nous avons acheté de l'étranger 5,167,891 tonnes d'anthracite et 17,319,439 tonnes de bitumeux, ce qui constitue une dépense formidable pour le pays. Durant les douze mois finissant en février 1924, nous avons importé 20,270,345 tonnes au goût de \$90,091,401. Pour contrebalancer cela, le Canada a exporté 1,407,683 tonnes de son charbon, au prix de \$9,100,396, laissant une balance de charbon défavorable de \$80,991,005. C'est une augmentation considérable sur les deux années dernières.

De telles dépenses pour le combustible éveillent l'attention canadienne à la mise à contribution des énergies hydrauliques. Actuellement, la plupart des cités et villes dépendent des énergies électriques pour l'éclairage. La force motrice et la traction. En ces dernières années, le développement des usines génératrices a été remarquable, produisant ainsi une économie dans la consommation du charbon; mais il n'en reste pas moins que le domaine inexploité, dans cette industrie, est très vaste. Les progrès accomplis en cette voie, en popularisant le coût de la force, a facilité l'établissement d'industries dont la production annuelle est évaluée à \$1,600,000,000, soit un peu plus que la valeur totale de nos produits agricoles. Il semble toutefois que, malgré l'exploitation plus intense de nos énergies la production de nos mines de charbon n'en a pas été diminuée pas plus que nos importations de

NOUS SAVONS COMMENT EMPECHER QU'UN FORD MANQUE D'ESSENCE!

Tous les réservoirs de Ford ont un fond, mais une Ford avec un REMINGTON AUXILIARY (réservoir d'urgence) a une provision de 7 à 8 milles après que le réservoir est vide. Le \$8.50 qu'il coûte pour l'installer sur votre Ford est le meilleur placement que vous pouvez faire.

Entrez chez le fournisseur et jetez un coup d'oeil sur cet ingénieux dispositif et vous comprendrez pourquoi on le vante avec tant d'enthousiasme.

En vente à votre garage ou chez le marchand d'accessoires ou descripteur à la BEAVER AUTO NECESSITIES, Limited 35 Blvd. St-Laurent, à Montréal.

combustible, tel qu'on le voit au tableau ci-haut. En 1910, le Canada produisait 12,909,000 tonnes de charbon; en 1923, il en produit près de 17,000,000. Durant cette même période les turbines électriques, qui développaient 965,000 c. v. en 1910, en produisaient 3,227,000 en 1923.

NOS RICHESSES HYDRAULIQUES

L'eau est la principale richesse du Dominion parce qu'elle ne se perd pas; que sa production annuelle est de 7,600,000,000,000 de tonnes et que lorsqu'elle est converti en houille blanche elle est la forme d'énergie la plus commode, a déclaré M. C. Price-Green, Commissaire de la ressource de l'immigration et des ressources naturelles au Canada, de l'Union nationale du Canada par la détermination du poste du réseau national, C. K. C. H. à Ottawa.

La première exploitation commerciale de nos richesses hydrauliques, continua M. Price Green a été lancée aux Chutes Niagara, en 1825 par des colons vivant sous le régime français. Aujourd'hui il y a 40,000,000 de chevaux vapeur exploités. Cette électricité représente 300,000,000 de tonnes de charbon, soit 20 fois plus que la quantité de charbon tirée annuellement des mines canadiennes pour la fabrication de 4,000,000 de chevaux vapeur d'énergie.

Nos cours d'eau, dit M. Price Green, sont alimentés par 20,000,000,000 de tonnes d'eau par 24 heures. La neige et la pluie nous donnent sept mille six cent billions de tonnes d'humidité par année.

Parlant de nos industries l'orateur dit qu'elles doivent leur richesse en grande partie à l'énergie électrique que nous pouvons capter. L'industrie de la pulpe, par exemple, absorbe à elle seule 700,000 chevaux vapeur pour ses 113 usines.

Si notre énergie électrique était répartie entre tous les Canadiens engagés dans des travaux manuels, les agriculteurs exceptés, chacun, dit l'orateur, aurait 8 chevaux vapeur pour l'aider dans sa tâche.

En terminant M. Price Green dit que si le dix-neuvième siècle a été le siècle de la vapeur, le vingtième est celui de l'électricité.

Le Saint Sacrement est la manne qui cache toutes les délices du ciel et qui en donne le goût et la jouissance aux âmes courageuses qui combattent pour la gloire du divin Epoux.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez Nap. E. Godin, 12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

Musique: Musique en feuilles, Méthodes, d'enseignement, Disques, Instruments de musique de toutes sortes. Spécialité: Echange de disques. J. C. Deslauriers, 41, rue Du Platon

CARTES PROFESSIONNELLES

Bière et Porter CHEZ A. CHARRETTE, Boucher-Epicier-Licencié, Viandes de choix, Bœuf de l'Ouest, Epicerie toujours fraîches, Livraison rapide par auto. Tél. 1064 150, rue Denoue

Cour à Bois Victor Gagnon, Bois de chauffage, Bois franc, Bois mou, Bois de moulin, Rognures, Livraison immédiate. Téléphone: 1349W, Coin St-Paul et St-Maurice

Entrepreneur Anselme Dubé, Limitée, Entrepreneur-Général, 133-169 rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières

Encanteur licencié Ephrem Juneau, Encanteur-licencié, Huissier de la Cour Supérieure, Ventes par encan public ou ventes privées: Terres, Emplacements, Ménages-Roulants, à la ville ou à la campagne. Conditions faciles. Boite 56, Les Chutes Shawinigan

Epicier-licencié Geo. Cadorette, Epicier-Licencié, Bières, Porters et vins de toutes sortes, Tél. Magasin 445-w, 67, rue Ste-Cécile, Les Trois Rivières

Vaisselle, Tapisserie, etc. Mme Frank Matton, Argenterie, Vaisselle, Statues, Tapisserie, Librairie, Bijoux, 471, RUE ST-AURICE, Trois-Rivières

Remèdes de Familles, Heures de bureau: 8 à 10 a.m. 1 à 3 et 7 à 9 p.m. Excepté les dimanches et fêtes légales. La Médecine Indienne, 4, rue Richard, 2ième plancher à droite, LES TROIS-RIVIERES.

Salon de Modes, Les plus nouvelles pailles de fantaisie des grands Chapeliers de Montréal et New York. Garnitures et accessoires de choix. Réparations faites avec soin. Mlle Alexandrine Dussault, Modiste de Chapeaux, Tél. 593. 19a, rue Des Forges.

Assurances Alphonse Doré, Feu-Vie - Maladie - Accidents - Autos - Responsabilité Patronale, Les Prévoyants du Canada, Tél. 584-w 17, St-Denis.

PLOMBIER P. LACHANCE, Entrepreneur - Plombier, Plomberie générale. Système de chauffage. Couverture en gravier, métal, amiante. Réparations de toutes sortes. 34, rue Badeaux, Tél. 576

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet, Trudel & Guillet, Notaires, Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions, Examens de titres, difficultés commerciales, Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre, Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Notaire Victor Abran, Notaire, Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières, Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Médecin Dr J. A. Rousseau, Directeur du Dispensaire Antivénérien, Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m., Tél. 119 28 rue Royale

Médecin Dr Roch Hébert, Spécialiste, Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, Consultations: 10 à 12 a.m. 1 à 5.30 et 7 à 8 p.m., Tél. 1425 72 Des Forges

Médecin Docteur Dugré, Médecin-Chirurgien, Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 8 P. M., Téléphone 1526, 50 -- Rue Royale -- 50, Les Trois-Rivières.

Médecin Dr Henri Lacroix, Spécialiste: MEDECINE - GENERALE, Maladies des voies génitourinaires, maladies de la peau, maladies vénériennes, Heures de Consultations: 9 à 11.30 hrs a.m., 2 à 5 h. p.m., 7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m., Dimanche: 468, St-Maurice, Tél. 1385

Médecin Dr Alexandre Achpise, Chirurgie-générale, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, Diplôme de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et de l'Empire Britannique, Consultations: De 11 à 12, 2.30 à 7 à 8.30, 22, rue Des Forges, Tél. 469

Médecin Hervé Beaujolin, M. D., Ex-interne de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Ste-Justine de Montréal, Maladies des enfants, Médecine générale, Consultations: 1 à 5 et 7 à 9, Téléphone 110, Bureau: 473a St-Maurice.

Médecin Dr J. H. Remington, SPECIALISTE, Maladies des Enfants, Ex-chef interne de l'Hôpital Ste-Justine, Interne des Hôpitaux Américains, Consultations: de 1 hre à 5 hres, de 7 à 9 hres, Tél. 1170 Bureau: 17 Royale

Encanteur licencié Ephrem Juneau, Encanteur-licencié, Huissier de la Cour Supérieure, Ventes par encan public ou ventes privées: Terres, Emplacements, Ménages-Roulants, à la ville ou à la campagne. Conditions faciles. Boite 56, Les Chutes Shawinigan

Avocat Lucien Comeau, Avocat, Téléphone 358w, 148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Alfred Ringuette, rue St-Laurent.

Avocat Joseph Barnard, Avocat, 3 rue Hart, Tél. 640, Résidence: 108 rue Des Forges, Tél. 1299-J

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310, Edifice Power, Trois-Rivières, Jacques Bureau, C. R., Philippe Bigné, C. R., Georges Gouin, B. A., Bureau, Bigné & Gouin, Avocats, 4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Avocat Honoré Grenier, Avocat, B. A. LL. L., NICOLET, Tél. local, Rés.: rue St-Jean-Baptiste, Bureau: rue Notre-Dame

Avocats Martel & Martel, Avocats, P. N. Martel, C. R., Paul Martel, 16, Bonaventure, Tél. 61, Trois-Rivières.

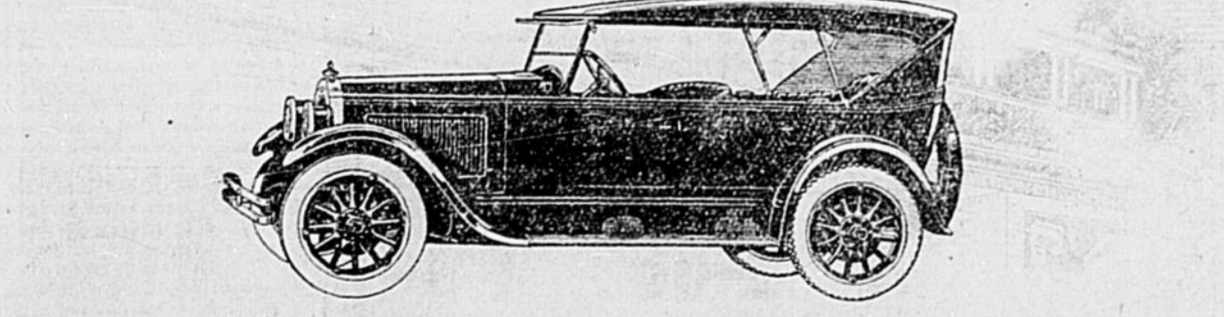
Avocat Roger Bisson, Avocat, Téléphone 329, 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Plombiers Germain & Frère, Entrepreneurs-Plombiers, Tél. Bell 297 87, St-Antoine, Poseurs d'appareils de chauffage, Couvresseurs en métal, en gravois et en amiante, Trois-Rivières, P. Q.

Service Jour et Nuit J. A. E. Lussier, Autocars au service de Lussier Frère, Embaumeur diplômé. Procède les plus nouveaux, Corbillard automobile et à chevaux, Voitures pour mariages et baptêmes, Salle d'échantillons de cercueils, 95, St-Antoine, Tél. 1454, Voisin du Garage Lyburner

Charbon J. H. Giroux & Cie Limitée, Marchand de charbon en gros et détail, Charbon anthracite et bitumeux, Bureau: 153a Notre-Dame, Chambre 15, Edifice Balcer, Entrepôt: rue Du Fleuve, Trois-Rivières.

Vins et Bière PHONE 152, GEO. DUFRESNE, Enrg., En face de la gare du C. P. R.



MCLAUGHLIN-BUICK MASTER SIX 24-45

CONDUISEZ Ce Master-Six

Au premier abord vous apprécierez certainement les lignes élégantes, le fini attrayant et la performance merveilleuse de ce McLaughlin-Buick.

Vous ne pouvez vraiment le connaître à moins de l'avoir conduit.

Ce n'est que lorsque vous aurez constaté la surabondance de pouvoir, éprouvé la vitesse et le confort, joui de la facilité de contrôle sur tous les chemins et à tous les temps, au moyen des freins sur les quatre roues, que vous connaîtrez toute la valeur enfermée dans ce beau char.

Informez-vous du Plan de Paiements Différés G.M.A.C.

READ MOTORS LIMITED, TROIS-RIVIERES --- SHAWINIGAN FALLS, MCLAUGHLIN-BUICK

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

FUNERAILLES DE Mme VEUVE MOISE LALONDE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — Nous sommes au regret d'annoncer la mort récente de Mme Mathilda Larivière épouse de feu Moïse Lalonde, dédée à la résidence de son fils M. Delma Lalonde des suites d'une longue maladie à un âge très avancé.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 5. — L'Association Dramatique Legault est venue donner ici lundi dernier, à la salle du Poste No 1, une intéressante soirée dramatique et musicale, sous le patronage de Son Honneur M. le Maire J.-A. Dufresne et de Mme la Mairesse. Les visiteurs ont été interceptés à la Mort de Sherlock Holmes, drame en cinq actes de MM. Walter et P. Wattyne, arrangé pour hommes par M. Eug. Lachance de l'Association Dramatique Legault. Les rôles étaient distribués comme suit: Sherlock Holmes, M. Eug. Lachance; J.-J. Davidson, M. Art. Lachance; Le Dr Rivière, M. F. Jacques; James Valvert, M. Nap. Pouliot; Roger Valvert, son fils.

FETE INTIME

(de notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 5. — A l'occasion de son mariage avec Mlle Yvette Frigon, fille de M. J. A. Frigon, ex-maire de cette ville, et de Mme Frigon, un groupe d'amis de M. Ernest Doucet avaient organisé en son honneur, des jours derniers, une petite fête intime à laquelle étaient présents: MM. J. A. Frigon, Dr. J. A. Dufresne, A. Bergeron, Léon Ethier, Jules Saucier, J. A. Rainville, Léon et Paul Lambert, J. Raymond Gélinas, W. Faldar notaire G. E. Ladouceur F. A. Déglise, Roméo Cossette, Robert Bourque, J. D. Cartier, Ant. Déglise, E. Fortier, Henri Leclerc, Chs. Dho, Dr. J. M. Perron, Ant. Descomiers, Eugène Dho, Jules Carignan, Henri Gaillardet, Philippe Cossette et D. M. Wilson.

EN DELEGATION

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — Notre distingué concitoyen Néré Lambert, maître de poste de Grand'Mère, donnera une conférence devant l'Association des Maitres de Postes du Canada au Congrès qui se tiendra à Montréal les 17 et 18 juin prochains. M. Lambert est le représentant de la Province de Québec dans cette association. Il a choisi pour titre de sa conférence: "Notre association et son but".

Notes Sociales de Shawinigan

M. et Mme Emile Gagnon, M. et Mme J.-O. Thibodeau et Mlle L.-A. Leclerc sont allés à Champlain hier. — Mlle Léopoldine Caron est partie samedi pour l'Hôpital Ste-Justine, à Montréal, où elle est entrée pour suivre un cours de garde-malade. — MM. Emile Gagné, J.-D. Germain, J.-O. Bigré, Henri Leclerc, J.-A. Lavergne, Onés. Boisvert, et Jules Trépanier sont allés à St-Tite dimanche d'un court voyage à Montréal.

UNE INTERESSANTE CONFERENCE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — Mlle Prévost, du Département des Terres et Forêts de la Province de Québec a donné, mercredi, le 4 juin, à 3 heures p.m., dans la grande salle du Collège une intéressante conférence accompagnée de vues animées illustrant nos forêts canadiennes, les feux de forêts, etc. Cette conférence était pour les élèves de l'Académie.

UN BEAU RECITAL

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — La Fanfare des Cadets du Collège a donné, vendredi soir dernier, sous la conduite de son dévoué professeur, un superbe récital, pour le bénéfice des parents des musiciens et de quelques invités. Ce fut un franc succès au point de vue de nos petits musiciens qui marchent toujours de progrès en progrès.

- PROGRAMME: 10—Vezy (Raynal) Pas redoublé par la Fanfare. 20—Der Freischütz (Weber) Sélection par la Fanfare. 30—O Sole Mio (E. di Capua) Duo de saxophone, par MM. Domina Breault et Philippe Paquette. Au piano: Mlle Dorilda Laquerre. 40—Allons dans les grands bois (Ed. Missa) Chœur par la Chorale du Collège. 50—Grand duo dramatique (A. Cunio) Clarinette, par M. Ls-Ph. Poulin. Cornet par M. Léo. Gervais. 60—Les premiers pas, Marche, par un groupe de commençants. 70—Le Retour du Printemps (H. Round) Quatuor de Baryton, par MM. Edgar Hogue, Gérard Boisvert, Hector Lavallée et Gérard Neville. 80—Gymnastique, Section des Mills. 90—Break-N Sax (A. Funder) Solo de saxophone par M. Ls-Ph. Paquette. Au piano: Mlle Dorilda Laquerre. 10—Le Cloches de Campenec, (A. Girard) Fantaisie descriptive par la Fanfare du Sacré-Cœur. 110—In the Gloaming (Gilmore), par un groupe de musiciens. 120—O Belle Nuit, (Barcarolle extraite des contes d'Hoffman), Duo d'altos par MM. Moïse Cossette et Lucien Neault. 130—Reviens Dillard, (E. H. Chatillon), Chant patriotique par la Chorale du Collège. 140—Lecture d'une Adresse. 150—Vague de Danube, (Ivanovici), Valse par la Fanfare du Sacré-Cœur. 160—Harvest Tide, (E. Kauffler), Quintette de saxophones, par MM. Ls-Ph. Paquette, Rodolphe Maltais, Domina Breault, Gratien Bordeleau et Elói Lambert. 170—Echo des Bois, Valse, par un groupe de commençants. 180—Souvenir (Della), Solo de flûte par M. Henri Leduc. 190—Dear Heart, (Maekie-Beyer), Sérénade, Fanfare du S.C. 200.—O CANADA.

LE TRAVAIL AU ROLE D'EVALUATION

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — Les estimateurs de la ville sont à préparer un nouveau rôle d'évaluation et ce travail avance rapidement. Les évaluateurs sont MM. J.-L. Champigny, Wilbrod Lemay et Maurice Isabelle. M. Louis Berubé, secrétaire de la ville, agit comme Greffier.

CHEZ LES ZOUAVES

(de notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 5. — Nos Zouaves locaux se préparent à assister à leur convention annuelle qui aura lieu au commencement de juillet prochain. L'organisation bat son plein et déjà plusieurs nouvelles recrues sont venues se joindre aux anciens. Tous les jeunes gens désirant faire partie du corps des Zouaves sont invités à se présenter dès maintenant. Les Zouaves au nombre d'une trentaine viennent de prendre une assurance groupe dans l'Alliance Nationale. M. J. C. Paquin, inspecteur général de cette Société, et M. J. F. Côté, agent de district, étaient de passage à Shawinigan Falls la semaine dernière à cette occasion. Nos Zouaves méritent des félicitations pour savoir si bien encourager nos sociétés canadiennes-françaises catholiques. Le pèlerinage annuel des Zouaves à Ste-Anne de Beauport aura lieu dimanche le 15 juin par voie du Canadien Pacifique. Départ de Shawinigan Falls à 5.00 hres a.m.; retour vers 9.00 du soir. Billets en vente aux presbytères et chez les Zouaves. Les repas seront servis sur le train à des prix raisonnables.

CONGRES DES COMMISSIONS SCOLAIRES

(de notre correspondant) Grand'Mère, 3. — On nous apprend qu'un grand Congrès des Commissions scolaires de la province aura lieu à Grand'Mère, les 14 et 15 juin prochains, dans le but de jeter les bases d'une organisation du genre de l'Union des Municipalités de la Province de Québec. C'est à la Commission Scolaire de Grand'Mère que revient l'honneur de l'initiative de ce projet. Ce congrès réunira un grand nombre de délégués de chacune des Commissions Scolaires des différentes Municipalités de la Province et sera présidé par un officier supérieur du Département de l'Instruction Publique de la Province.

LE MARIAGE CHABOT-LAMBERT

(de notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 5. — Hier matin, en l'église St-Bernard, M. Georges Lambert unissait sa destinée à celle de Mlle Léonie Chabot, fille de Mme Yvette J. O. Chabot. M. J. E. Chabot accompagnait la mariée, sa sœur, et M. Thomas Lambert servait de témoin à son fils. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire de la paroisse.

Pendant la messe dite par M. le vicaire R. Lafontaine, un joli programme musical fut exécuté par des amis des nouveaux époux: Mlle Germaine Chabot de Grand'Mère, chanta: "Prière à la Ste-Vierge" de Arthur Pruneau; Ave Maria, de Gounod, fut rendu par M. Rosario St-Hilaire et "Prière Nuptiale" de C. Doney, par M. Aimé Dumaine, et "Ave Maria" de Schubert, solo de violon, par M. Jos. A. Caron. Mlle H. Prévost organiste de la paroisse touchait l'orgue.

Après la messe, il y eut réception chez la mère de la mariée. Parmi les invités, on remarquait, M. et Mme Thomas Lambert, Mme J. V. Lambert, Mlles Alice, Eva et Clothilde Lambert, Mlles Emilienne, Germaine et Jeanne Chabot, Mme D. Richard, Mme N. Gosselin, Mme O. St-Hilaire, Mlles Corinne et Gertrude Gosselin, Mlles Juliette, Aurora, Cécile et Marguerite St-Hilaire, Eva Boucher, Rose Robillard, Antoinette Boucher, Antoinette Vanasse, Rose Doucet, Oriana Benoit, Rachelle Marneau, Amabillis Maillette, Béatrice Beauregard, Alice et Dolores Pellerin, R. Beauregard, Annette Pellerin, Agnès Beaudoin, M. et Mme W. Buck, Mlle Lilian Buck, MM. Léon Saul, Charles et Marc Lambert, Maurice et Georges Henri Gosselin, R. Bédard, Maurice Pinard, R. Bédard, J. Hawkenen, C. J. Courtney, etc.

Les nouveaux époux sont partis hier matin pour un voyage d'une quinzaine à New-York et autres villes américaines. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

TERRAINS DE JEU

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — On nous annonce que l'an prochain on ajoutera une huitième année au cours donné à l'Externat par les Révérendes Dames Ursulines. On ajoutera également au programme de l'enseignement de la musique aux mêmes conditions qu'au Collège.

A L'EXTERNAT

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — On nous annonce que l'an prochain on ajoutera une huitième année au cours donné à l'Externat par les Révérendes Dames Ursulines. On ajoutera également au programme de l'enseignement de la musique aux mêmes conditions qu'au Collège.

CHEZ LES FORESTIERS

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — La succursale de Grand'Mère des Forestiers Canadiens a nommé quatre délégués qui représenteront notre cour à la grande convention de cette société qui se tiendra à Montréal vers la mi-juin. Ces délégués seront: MM. Jos.-H. Nobert, Gaudias Pratte, Theo. Gravel et Hormisdas LeBlanc.

EN COUR DU MAGISTRAT

(de notre correspondant) Shawinigan 3. — Deux jeunes gens ont comparu hier devant Son Honneur le Magistrat F. X. Lacoursière pour répondre à une accusation de libelle portée contre eux par M. Pierre Charbon, de cette ville. Ce dernier accuse les prévenus d'avoir fait lire lors d'une représentation de boxe donnée il y a une semaine dernière, et d'avoir fait circuler dans le public une circulaire dans laquelle il est ridiculisé et méprisé. Me Edgar Bournival occupait pour le plaignant et Me A. E. Paquette pour la défense. Plusieurs témoins ont été entendus par le tribunal et leurs dépositions ont été prises par un sténographe officiel. Les deux accusés ont plaidé non coupable et leur procureur ayant demandé le rapport des dépositaires, l'cause a été remise à jeudi prochain, 5 juin à 2.00 heures.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 11 juin courant, le mariage de Mlle Cécile Gravel, fille de M. et Mme Gaudias Gravel, marchand-épicer de St-Marc de Shawinigan Falls, avec M. Joseph St-Onge, fils de M. et Mme Hormisdas St-Onge, rentier, également de St-Marc. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Marc le 11 juin, à 6.45 hres a.m. Pas de cartes.

Notes Sociales de Grand'Mère

M. Jos.-H. Nobert est allé aux Trois-Rivières ces jours derniers. — M. Laurent Nicole est revenu d'un voyage de quelques jours à Montréal. — M. J. Alex. L'heureux, de la Banque de Montréal, à Québec, a passé la fin de semaine à Grand'Mère. — M. Alphonse Duval, de la Banque Provinciale est revenu d'une courte promenade à Montréal. — Mlle Annette Desmarais, de Montréal était l'invitée de sa sœur Mme Antoinette T. Aubry, la semaine dernière. — MM. Thos. Paquette, Georges Bastien et Emile Landry sont allés à Almaville la semaine dernière. — Mlle Nellie Deschênes, de Shawinigan était en visite chez Mme Wellie Boivin ces jours derniers.

QUATRE NOUVEAUX CHEVALIERS DE C.

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 5. — Le Conseil local des Chevaliers de Colomb compte depuis dimanche quatre nouveaux membres: MM. J.-Alcide Gagné, Adolphe Leclerc et Arthur Leveillé, de cette ville, et MM. Antonin Lord et Urgel Pruneau, d'Almaville, qui ont été initiés à St-Tite, dimanche derniers. Plusieurs de nos Chevaliers de Colomb sont allés à St-Tite, dimanche pour y assister aux cérémonies d'initiation d'un groupe nombreux de nouveaux membres.

LE MARIAGE FRIGON-DOUCET

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 5. — En l'église St-Pierre hier matin, M. Ernest Doucet conduisait à l'autel Mlle Yvette Frigon, fille de M. et Mme J.-A. Frigon, de cette ville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E. Boutet, vicaire à St-Marc de Shawinigan. M. J.-A. Frigon accompagnait sa fille et M. Charles-H. Doucet, de Valleyfield, servait de témoin à son fils. Pendant la messe dite par M. l'abbé Boutet, Mlle Simone Labarre chanta avec beaucoup d'effet un "Ave Maria" de Dubois. M. le Dr A.-V. Thérien vendit le "Nœud du Mariage" et M. H.-A. Beaudet "Sancta Maria" de Faure. L'orgue était tenu par Mme J.-R. Dugal. Après la cérémonie religieuse eut lieu une réception chez les parents de la mariée. M. et Mme J.-A. Frigon.

UNE BELLE RETRAITE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — M. le Chanoine Lamotte, supérieur des Révérendes Sœurs du Précieux-Sang, des Trois-Rivières est venu prêcher une retraite fermée aux Enfants de Marie du Pensionnat des Dames Ursulines de cette ville. Un bon nombre d'élèves ont aussi suivi les exercices de cette belle retraite.

Mères chrétiennes, aimez que le journal, et ne laissez pas à vos enfants que le journal qui saura leur garder aux yeux et à l'âme un peu de cette clarté qui descend du ciel. Victor Barrette.

Travaux dentaires qui vous donneront satisfaction.

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection. Nous nous servons de la méthode merveilleuse du Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur.

Dr Ed. Buisson 20, -- rue Des Forges, -- 20 Les Trois-Rivières.

UN FRANC SUCCES

(De notre correspondant) Grand'Mère, 5. — Nous devons de sincères félicitations à M. le Professeur J.-N. Leclerc et à ses élèves pour les succès remportés lors des derniers examens passés devant M. Max Bohrer, du bureau des examinateurs du Dominion College of Music, par les élèves de M. Leclerc. Ces élèves qui ont eu de si beaux succès sont: Classe associée:—Mlle Marie-Louise Gagnon, diplôme avec distinction. Cours Lauréat:—Mlle Rosalie Lamy, de Shawinigan, avec distinction. Cours Intermédiaire:—Mlles Anna-Marie Colin et Yvonne Lord.

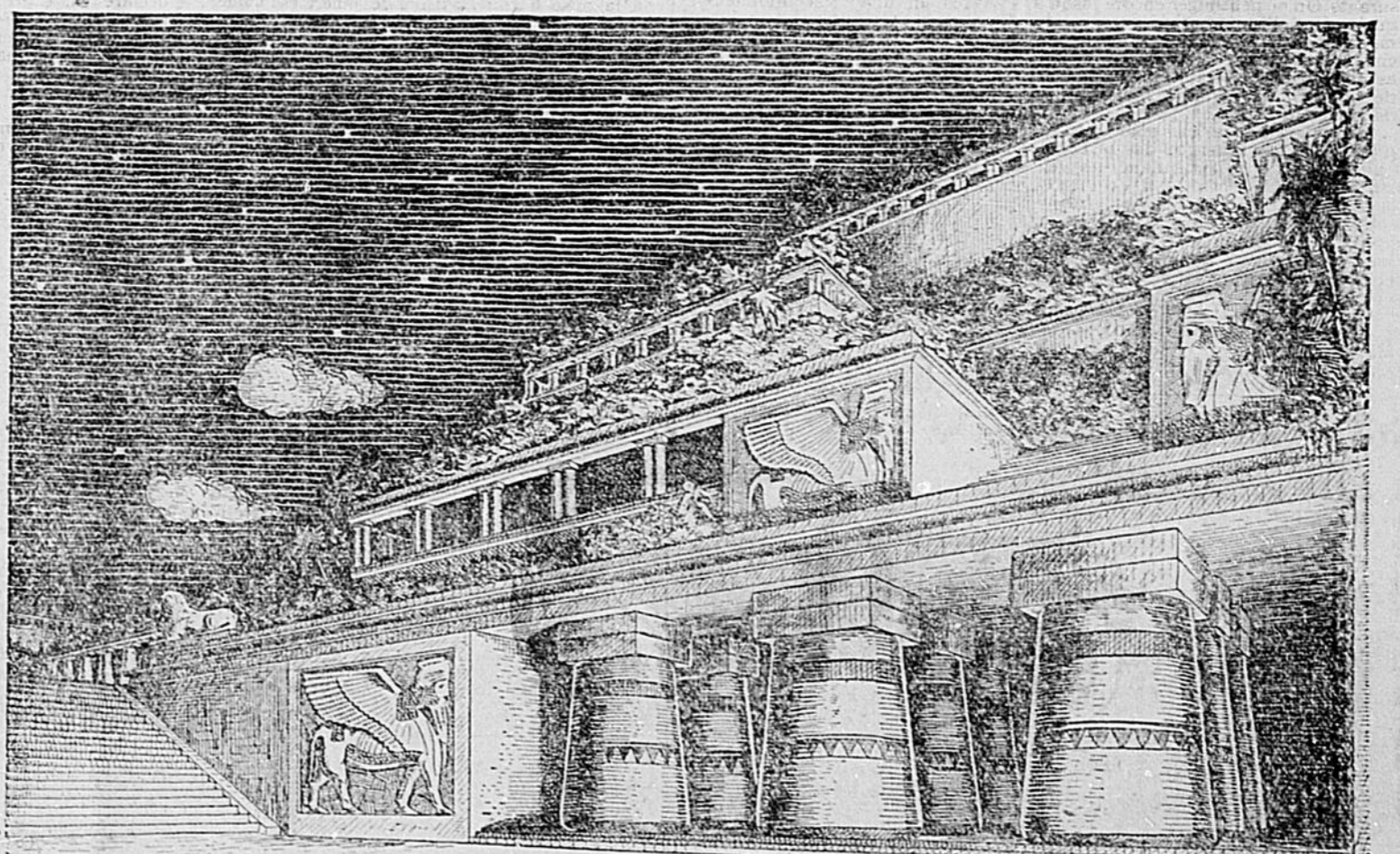
Tout est amer pour celui qui a du fiel dans la bouche.

LA PRÉVOYANCE 189, RUE ST-JACQUES MONTREAL Tel: Main 4310-4311-4312-4313 ASSURANCES INCENDIE, AUTOMOBILE, RESPONSABILITE, VIE, ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, VOL, GARANTIE, CAUTIONNEMENT. (Etablie en 1905)

Travaux dentaires qui vous donneront satisfaction. En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection. Nous nous servons de la méthode merveilleuse du Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur. Dr Ed. Buisson 20, -- rue Des Forges, -- 20 Les Trois-Rivières.

Bière et Porter La Maison O. Carignan & Fils Est dès aujourd'hui en mesure de fournir à ses clients les meilleures marques de BIÈRE ET PORTER aujourd'hui sur le marché, tout comme les épieries du meilleur choix.

Dr C. A. BOUCHARD Membre Ct de la Société Anatomique de Paris, Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris, Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph. Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires. Consultations à domicile sur rendez-vous.



Dow Old Stock Ale LE BERCEAU DU MONDE L'Asie fut le berceau de l'humanité et le siège de vastes empires. Une des grandes cités, Babylone, fut fondée par Nemrod, petit-fils de Cham, 2,400 ans avant notre ère. Elle formait un carré de soixante milles de pourtour, entourée de murs de 300 pieds de hauteur et large de 75 pieds. Sémiramis, reine d'Assyrie, y construisit les fameux jardins suspendus reproduits ici, une des sept merveilles du monde. L'art de la fabrication de la bière était connu des Babyloniens. De récentes découvertes de tablettes cylindriques ont fait voir comment la bière se fabriquait et se vendait à cette période presque oubliée. Murie à Point Prime par la Force et par la Qualité

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

STE-URSULE

Note de la rédaction—Dans notre numéro de 28 mai dernier a paru une note désobligeante à l'égard d'un citoyen de cette paroisse, en marge d'un certain incident.

La bonne foi de notre correspondante a été trompée en cette affaire et elle doit être exonérée de tout blâme. Le quel blâme doit être porté sur la personne qui a agi de mauvaise foi en lui donnant un renseignement dont le sens était malicieux.

Nous regrettons infiniment cet incident fâcheux et nous prions la personne touchée dans l'article en question de recevoir nos excuses.

DAVELUYVILLE

Le 27 dernier Mme Jeffrey Badara donna naissance à une fille, baptisée sous les noms de: Marie-Monique-Thérèse. Parrain et marraine, M. Ernest Gémeas et sa Dame.

Le 3 juin Mlle Amélie Larivière maria sa destinée à M. Rodolphe Cormier, de Montréal, fils de Gédéon Cormier.

Les mariés ont reçu de riches cadeaux. —Il est rumeur que nous aurons plusieurs mariages dans le courant du mois de juin.

La fête de l'Ascension a été célébrée solennellement. M. le Curé nous a fait un éloquent sermon.

M. A. Roussel financier des Trois-Rivières était en visite avec sa famille chez Nap. Charland.

ST-PROSPER

NAISSANCE M. et Mme Zénonille Jacob sont les heureux parents d'un fils baptisé, ces jours derniers, dans l'Eglise de St-Prospér, sous les noms de Joseph-Gérard-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Flavien Gravel.

DIVERS Mlle Ursule Baril en promenade, jeudi dernier chez son oncle M. Ovide Trudel.

Mlle Marie-Anna Durocher, en promenade depuis une quinzaine dans notre village.

M. Diomède Houde, en visite chez ses parents.

M. et Mme Benoit Trudel et leur fille, de Montréal chez M. Alfred Gagnon.

M. Xavier Trottier de Shawinigan et sa fille Lucette, de passage dans notre paroisse dimanche.

M. Joseph Massicotte et son fils Clément chez son gendre M. Emilien Massicotte.

Dimanche, au prône M. le curé a fait la publication des bans de mariage de Mlle Eustelle Ebacher, fille de M. Victor Ebacher avec M. Adélaïde Bacon, fils de M. Alfred Bacon.

Samedi dernier eut lieu la communion solennelle des enfants. Onze petites filles et vingt-deux petits garçons recevaient leur certificat d'instruction religieuse. Tous les enfants des écoles de notre paroisse étaient invités à faire ce jour-là la sainte Communion, et un très grand nombre répondirent à l'appel de leur dévoué pasteur. Rien de plus beau et de plus touchant que de voir tous ces enfants s'approcher de la table sainte pour recevoir Jésus-Enfant dans leur cœur. Beaucoup de grandes personnes participèrent aussi à leur bonheur. La messe eut lieu avec plus de solennité qu'à l'ordinaire. Après la cérémonie M. le curé lut fit de touchantes exhortations. Espérons que ces enfants mettront toujours en pratique les pieux enseignements et les sages conseils qui leur ont été donnés.

St-Gérard-des-Laurentides

Dimanche, le 1er juin, M. Théodé Lesieur ainsi que sa dame, Léonie Boucher de Grand-Mère, M. Philipe Boucher, sa dame et leur fils Alcide sont allés en promenade à St-Elie. Ils ont visité le calvaire et l'église qu'ils ont trouvée bien belle. Au retour ils sont arrêtés faire une visite à M. le curé Landry de St-Mathieu qu'ils ont en connu comme ancien vicaire de Ste-Flore. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Le 1er juin, grande réunion de parents et d'amis chez M. Liguori Champagne à l'occasion de la fête de sa naissance. De superbes cadeaux furent donnés au héros de la fête par ses enfants et par son neveu, M. Ovide Déziel. Il y eut chant et musique durant la soirée. Citons parmi les personnes présentes: M. Hervé Champagne de Grand-Mère et Mlle Orilla Champagne de Shawinigan, ses enfants; M. et Mme Nazaire Champagne, ses vieux parents; Mme Calixte Lafrenière, sa belle-mère; M. et Mme Léon Carrier, Hervé, Ernest, Onéda Déziel de St-Mathieu; M. Auguste et Mlle Onéda Beaulieu; M. Paul Trottier de St-Marc de Shawinigan; Mlles Marie-Anne Duchesne, Emma Beaulieu, Marie-Anne Garceau, Blanche Giroux, Marie Blais, Juliette Pelletier; MM. Hilaire, Charles et Henri Garceau, Alexandre Pellerin, Léon Larivière, Camille Lafrenière, Arthur Perthuisseau, Hervé Vincent et Adem Blais.

Tous se sont bien amusés et se sont retirés en emportant un heureux souvenir de cette petite réunion familiale.

Le Jour de l'Ascension, ce sont Mlles Bernadette et Blanche Giroux qui ont fait la quête à l'église et elles ont recueilli une collecte abondante.

La pêche est fructueuse de ce temps-ci dans nos lacs et dans nos rivières, aussi les pêcheurs sont nombreux.

PROULXVILLE

La "Electric Service Corporation" travaille depuis une semaine à enlever les anciens poteaux de la Cie Lambert et à les remplacer par de beaux poteaux de 35 pieds de longueur. C'est certainement un embellissement pour le village de Proulxville.

La Compagnie ne néglige rien pour ses clients. Nos plus sincères félicitations.

A quand l'éclairage des rues du village? Si nos édiles voulaient... ce serait facile de nous donner un système d'éclairage de rues comme nos bons voisins en jouissent.

Espérons que bientôt on installera ce qui est nécessaire pour fournir à la paroisse un éclairage très convenable.

DIVERS

Les RR. FF. Richard et Larmée, jésuites de Montréal, étaient de passage au presbytère dimanche dernier en pèlerinage.

Mlle Florida Lafontaine de St-Adelphe est en promenade par ici depuis quelque temps chez M. Téléphore Aoyette.

Mme Willy Gauthier de St-Tite était en promenade la semaine dernière chez son père M. Eubert Françoise.

Mlles Aline et M. Blanche Carpentier de St-Tite ainsi que leur frère Georges, étaient par ici le 25 mai chez leur oncle M. Olivier Desy.

M. J. Borgia de St-Raymond était de passage ici la semaine dernière.

Mme Damase Carpentier de St-Tite était depuis quinze jours en promenade chez M. Bruno Goulet.

La famille de M. Lazare Bordeleau doit, sous peu, quitter cette paroisse, pour aller demeurer à St-Stanislas. Nous leurs souhaitons un heureux déménagement.

M. Victor Goulet de cette paroisse a acquis la maison de l'ancienne fromagerie appartenant à M. Majorique Bordeleau.

Mlle Corinne Brouillette qui était à Grand-Mère depuis quelque temps, est de retour dans sa famille.

On nous annonce que M. Desmarais sera dans cette paroisse cette semaine pour recueillir les abonnements du "Bien Public". Nos braves paroissiens comprendront l'importance du bon journal en s'abonnant en grand nombre.

NAISSANCES

M. et Mme Alphonse St-Cyr, sont les heureux parents d'un beau garçon baptisé sous les noms de Joseph-Claude Albert. Parrain et marraine, M. Albert Dery et Mlle Anuroe Pronovost.

M. et Mme Joseph Gauthier, une enfant baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Noémie. Parrain et marraine, M. et Mme W. Carpentier.

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN

M. Jos. Larouche opérateur à Garneau Junction est allé à Québec jeudi et est revenu vendredi avec Mme Larouche et ses petits enfants.

M. Denoncourt est allé aux Trois-Rivières par affaires ces jours derniers.

M. et Mme Louis Emile Lambert sont aux Etats-Unis à Berlin N. H. chez des parents et amis.

M. Daniel Shlianet de Trois-Rivières était chez son père Paschal Thibaut ces jours derniers.

M. Albani Martineau est allé à Saint-Tite par affaires.

Mme Julien ainsi que sa fille Gilberte étaient chez Mme Edouard Brunelle dimanche.

M. Duchonnoé Fournier de Montréal est venu passer quelques jours chez son père Georges Fournier.

Mme Hormidas Végur de Manchester est chez son père M. Eugène Cossette elle est avec son petit garçon Henri.

M. et Mme Narcisse Paquette, M. et Mme Pierre Paquette, M. et Mme Mme Henri Paquette sont allés à Shawinigan la semaine dernière.

M. René Simard du camp d'aviation Laurentide Air Co. des Trois-Rivières était chez son père Edouard Simard.

M. et Mme Philippe Bigué M. Léon Badaeus ainsi que quelques amis étaient de passage à Garneau Jet en route pour le Lac Archange.

École No 1 A: Première Classe: 1ère Division: le Germaine Massicotte, 94%; 2e Lucille Thibault, 87%; 3e Marie-Claire Langevin, 87%; 4e Lucienne Pronovost 83%.

2ème Division: le Laurette Massicotte 89%; 2e Jean-Noël Pronovost 88%; 3e Albertine Pronovost.

École No 1 B: Première Classe: 1ère Division: le Odilon Boivin 92%; 2e Charles Ed. Jourdain 92%; 3e Lionel Lévesque 92%; 4e Marie-Claire Morin 90%; 5e Germain Veillette 84%; 6e Rochelle Turcotte 81%; 7e Rosa Gauthier 81%.

2ème Division: 1 Solange Laroque 98%; 2e Rachel Buisson 89%; 3e Roger Parenteau 87%; 4e Clément Bordeleau 81%.

École No 1 B: Deuxième Classe: 1ère Division: 1ère Jacqueline Lamotte 91.5%; 2e Prime Morin 90%; 3e Jeannette Carpentier 89%.

2ème Division: 1e Alphonse Simard 91%; 2e Gérard Thiffault 88%; 3e Prime Morin 86%.

ST-ELIE-DE-CAXTON

Vendredi, le 30 mai avait lieu en notre église les funérailles de Mme Simon Martin née Joséphine Matteau. Ces funérailles furent des plus imposantes. Une foule d'étrangers et de paroissiens étaient venus rendre un dernier témoignage d'estime à la chère disparue.

Le service fut chanté par notre Rév. curé M. O. Meunier assisté de M. l'abbé Gélinas de Charette et de M. l'abbé Landry, de St-Mathieu, comme diacre et sous-diacre. Le chœur de chant aidé des chœurs de la paroisse de Charette chantèrent avec succès la messe des morts et des cantiques bien appropriés. La fraternité du Tiers-Ordre y était représentée la collecte fut faite par M. et Mme Arthur Lefebvre, ainsi que M. et Mme Freddie Gélinas, revêtus de l'habit religieux des Tertulaires. Les porteurs étaient MM. Thomas Grenier, Euchariste Boisvert, Arsène Grenier, Arthur Lefebvre, Freddie Gélinas, Napoléon Pellerin. Conduisait le corbillard: M. Norbert Blais. Conduisait le deuil son époux M. Simon Martin, sa belle-mère, Mme Augustin Martin, de Grand-Mère, son beau-frère, M. Arthur Martin, son père, M. Hyacinthe Matteau, de St-Barnabé; ses frères, MM. Adam Matteau, Walter Matteau des Etats-Unis, Freddie et Léo Matteau de St-Barnabé-Nord; sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Donat Sauvageau, de Grand-Mère; son beau-frère, M. Omer Damaine, M. et Mme Wellie Boucher, Mme Arthur Mariveau et son fils Mathias de la baie Shawinigan, M. et Mme Nestor Mariveau de St-Paulin, M. et Mme Nestor Jumeau, M. et Mme Arthur Jumeau, M. et Mme Donias Damaine, de St-Barnabé-Nord, M. Maxime Matteau, marchand, M. Alfred Bournival, M. Ernest Vincent, M. et Mme J.-O. Lafontaine, M. Henri Ferron, M. Paul Lemay, M. Odias Matteau, Maxime Nary Matteau, M. et Mme Xavier Beauchemin, M. et Mme Hector Matteau, Mme Wilfrid Bellemare, organiste de Charette, Mme veuve A. Melançon, Mlle Bernadette Lacerte, Mme Ernest Sanchagrin, Mlle R. Marcouiller, M. et Mme Hormidas Villemure, M. Adélar Matteau et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux éploré un père et une mère, quatre frères et trois sœurs. A la famille en deuil nos sincères condoléances.

NAISSANCE

M. et Mme François Garceau ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Napaul-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Philibert, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme N. Boulangier.

M. et Mme Donat Neault de St-Casimir de passage chez des parents.

MM. Léo Héroux, Johnny Lévesque et Régina Héroux de St-Maurice étaient les hôtes de Mlle Cécile et Gracia Lévesque, institutrices.

Mlle Yvonne Carignan est partie pour une longue promenade au Cap-de-la-Madeleine.

M. et Mme Henri Beaudoin du Détroit-Michigan sont de passage à St-Luc.

M. Alphonse Dessureault a été visité son frère M. Arthur Dessureault des Trois-Rivières.

M. et Mme Willie Baribeault du Cap, de passage chez leur père M. Onésime Baribeault.

M. et Mme Henri Massicotte du Cap chez M. Joseph de Montigny.

Mme Joseph Gravel en promenade au Cap chez MM. Onatham Carignan et Armand Gravel.

M. le Curé Brunet est allé prêter son concours à St-Maurice à l'occasion des Quarante-Heures.

LAC-A-LA-TORTUE

M. et Mme Thomas Carignan sont revenus jeudi, d'une promenade à St-Maurice.

Mlle Berthe Carignan de St-Luc, est pour quelques jours chez sa sœur, Mde Alphonse St-Ours.

MM. Roméo Pronovost, Thomas Houle Elie Mailloux, étaient de passage dans leur famille dimanche dernier.

M. François Poulin était de passage aux Grandes Piles, jeudi.

M. Lauréat Côté des Grandes Piles était en visite chez Mme J. Tremblay dimanche.

M. Roméo Vachon était de passage en notre localité, il y a quelques jours.

M. Wilfrid Thibault était chez son frère, Hervé, dimanche.

Mlle Madeleine L'Heureux est de retour d'une courte promenade aux Trois-Rivières.

Mlle Blanche Brouillette est allée aux Grandes Piles, récemment.

M. Ovide Gagné, a passé quelques jours chez son oncle, M. S.-F. Lupien.

LOUISEVILLE

C'est avec un vif plaisir que les citoyens de Louiseville ont appris la nomination de notre curé J.-A.-L. Dusablon à la dignité de Chanoine Titulaire du Diocèse des Trois-Rivières.

Mardi dernier Mgr Eftimios Ofeish, évêque Syrien de New-York, ainsi que le Rév. Emm. Abt-Hatab, curé de l'église St-Nicolas de Montréal, ont rendu visite à leur compatriote M. Kalid Kasbaras, marchand de cette ville. Le costume original que portait cet évêque a attiré beaucoup d'attention des gens. Il a continué sa route vers Montréal.

Mercredi dernier a été la première communion des enfants qui ont suivi depuis quelques temps le catéchisme, il était 44 petits garçons et 24 petites filles.

Dimanche au soir à sept heures a eu lieu la place des vépres, une cérémonie à l'occasion du 65ème anniversaire de l'achat de la statue de la Sainte Vierge. Cette statue avait été achetée par Mgr Boucher, alors curé de la paroisse, après une promesse qu'il avait faite lors d'un incendie qui s'était déclaré au sein du village le 31 mai 1859 à 11 heures du soir. M. le curé a aussi donné plusieurs notes sur les missionnaires et les curés qui se sont succédés à la cure de Louiseville. Cette cérémonie avait été annoncée aux messes et, le soir, l'église était remplie de citoyens qui s'étaient rendus, pour cette cérémonie.

M. Arthur Cloutier auroit de cette paroisse était la semaine dernière.

chez ses fils Louis et Joseph Cloutier. —M. le notaire Richard Lessard était la semaine dernière par affaires professionnelles à Louiseville.

—Comme par les années passées le 29 mai fête de l'Ascension, eut lieu le pèlerinage en bateau, au Cap de la Madeleine, organisé par les membres de la Société St-Vincent de Paul sous la présidence de M. le Chanoine Dusablon de notre paroisse ainsi que Messieurs les abbés Boulay, curé de St-Léon, M. Laquerre, de Ste-Ursule. Près de quatre cents personnes du Comté de Maskinongé se rendirent avec ferveur implorer cette bonne Mère du Ciel. Le chœur de chant des Enfants de Marie sous l'habile direction de Mlle Rachel Jutras, nous exécuta de très beaux cantiques à la messe et au Salut du St-S. et durant tout le pieux voyage dont les pèlerins gardent le meilleur souvenir.

—M. et Mme Charles Lacombe ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Eva-Pauline, Parrain et marraine, M. et Mme Freddy Raiginaire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, dame P. Raiginaire, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Freddy Duhaime ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jules-Emile. Parrain, Emile Grenier, marraine Irene Gillemette. Porteuse, Dame Alfred Bellemare.

NAISSANCES

M. et Mme Charles Lacombe ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Eva-Pauline, Parrain et marraine, M. et Mme Freddy Raiginaire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, dame P. Raiginaire, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Freddy Duhaime ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jules-Emile. Parrain, Emile Grenier, marraine Irene Gillemette. Porteuse, Dame Alfred Bellemare.

La véritable économie

n'est pas dans le prix que vous payez, mais dans ce que vous obtenez pour votre argent.



est une valeur sans égale. Essayez-le dès aujourd'hui.

Advertisement for 'ESSENCES VICTORIA' featuring a chef and a plate of food. Text: 'Cela tient du Génie', 'Chaque plat est un Chef-d'œuvre de bon goût, grâce aux ESSENCES VICTORIA', 'Un des Fameux Produits VICTORIA'.

Advertisement for 'Boulangerie Moderne' featuring a baker and a loaf of bread. Text: 'GOUTEZ LE PAIN', 'DE LA Boulangerie Moderne', 'Et vous n'en voudrez plus d'autre'.

Advertisement for 'LA BANQUE PROVINCIALE (DU CANADA)'. Text: 'OUVREZ UN COMPTE D'EPARGNE A LA BANQUE PROVINCIALE (DU CANADA)', 'CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00', 'CAPITAL PAYE ET RESERVE \$4,500,000.00', 'La Banque réputée pour la sûreté qu'elle offre aux déposants.', 'DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES: No 55 rue Des Forges Angle Lavoilette et St-Maurice HENRI BRUNEAU, DONAT JACOB, Gérant.'

Advertisement for 'Dr PAUL FRESCYNET, L.C.D.'. Text: 'Tel. Bureau: 1505', 'Residence: 837', 'Heures de Bureau: 9 a. m. à 5 p. m. et 7 à 8 p. m.', 'Gradué à l'Université de Montréal', 'Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N.-Y.', 'Extraction sans douleur. Méthode d'anesthésie conductive', 'Spécialité: Travaux en Or et Porcelaine.', 'Coin des rues St-Maurice et Ste-Julie, LES TROIS-RIVIERES.'

Advertisement for 'KEATING & McRAE'. Text: '1200 TELEPHONE 1201', 'Agents de Change et Courtiers en Valeurs de [Bourse]', 'COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.', '61 RUE HART, Les Trois-Rivières.'

Advertisement for 'LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE'. Text: 'LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE est le choix des connaisseurs 10¢ le paquet'.

Advertisement for 'ACHETEZ CES VOLUMES ET DONNEZ-LES EN PRIX.'. Text: 'Ils ne sont pas dorés sur tranche mais ils renferment de belles tranches de bonne et saine littérature.', 'Glissades' 80¢ l'unité, la doz. \$7.50 par FLEURETTE DE GIVRE, 'Les Dicts' 80¢ l'unité, la doz. \$7.50 DU PASSANT, 'Famille Alexis Reau' 75 sous l'unité, la doz. \$7.00, 'Gerbe de Pensées' 50¢ l'unité, la doz. \$3.60 par Mmo R. H. RIVARD, 'Vivre' (Poèmes) 80¢ l'unité, la doz. \$7.50 par EDOUARD CHAUVIN, 'Cinq Généalogies DEUX FAMILLES DUGUAY, MARCOUILLER, DIAMOND ET BALD par Mgr L.-EUG. DUGUAY, P. D. le volume \$1.50. Port en plus. S'adresser au: BIEN PUBLIC, 3, rue Hart, Les Trois-Rivières.'

Le Coin des Dames



L'ORATOIRE DU MONT-ROYAL

Toute la catholicité canadienne a fêté cette année, le troisième centenaire du patronage de Saint Joseph au Canada.

A cette occasion, plusieurs pèlerinages se sont rendus à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, devenu depuis quelques années le centre de la dévotion à saint Joseph au Canada.

La population trifluvienne ira elle aussi rendre hommage à l'auguste saint, les 12 et 13 juillet prochain par un pieux pèlerinage.

Beaupré avait son sanctuaire à Ste-Anne, où chaque année les pèlerins se rendent en foule, et où de nombreux miracles attestent de la puissance de la grande thaumaturge et de sa bonté envers l'humanité souffrante.

Le Cap de la Madeleine voyait lui-même depuis plusieurs années le culte de Marie s'intensifier et se répandre par tout le pays et, au-delà, par le même moyen des pèlerinages et des Annales. Ne fallait-il pas que saint Joseph, nommé dès les débuts de la colonie "patron du Canada," fut honoré d'une façon toute particulière?

La dévotion à saint Joseph date des origines de la Nouvelle France.

Dès 1624, en effet, alors que Québec n'était encore qu'un poste militaire et un comptoir pour la traite des pelleteries, les Pères Récollets qui, dès leur arrivée au pays, en 1615, placèrent leurs travaux apostoliques sous la protection de saint Joseph, proclamèrent aussi solennellement que le leur permettaient les ressources de ce temps, le grand saint des ouvriers, premier patron du pays. C'est ce troisième centenaire historique et religieux que l'Eglise Canadienne a tenu à célébrer dignement, cette année.

Plus tard, en 1637, après l'épreuve d'une première conquête anglaise, laquelle, heureusement fut de courte durée, les Jésuites, à Québec, à l'occasion de la fête de saint-Joseph, renouvelèrent d'une façon grandiose cette consécration du pays à l'illustre saint. La célébration de la saint Joseph fut par la suite répétée chaque année avec toute la foi qui animait nos ancêtres.

Montréal, la ville de Marie, aux origines si parfaitement nobles et pures, uniques peut-être, dans l'histoire a voulu de tout temps un culte fervent à l'épouse de son auguste protectrice. Des trois congrégations que l'on trouve entourant et protégeant son berceau l'une lui est spécialement consacrée, c'est la communauté des Hospitalières de Saint-Joseph, fondatrice, après notre grande Jeanne Mance, de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il est à noter que la chapelle de cet hôpital consacrée à saint Joseph servit longtemps d'église paroissiale à l'humble mais irréductible avant-poste de la civilisation catholique et française dans les forêts du nouveau-monde.

Cette dévotion à Saint-Joseph est devenue à ce point nationale chez-nous, que c'est un usage depuis longtemps établi de faire précéder du nom de Joseph les prénoms que nos petits garçons canadiens reçoivent au baptême.

Cet hommage ne fut pas insensible au chef de la Sainte Famille, maintes fois, lisons-nous dans les premières pages de notre histoire, il manifesta envers la jeune colonie la sollicitude dont il l'entourait.

Cette sollicitude, saint Joseph la continue encore de nos jours, un peu partout au pays, chez ceux qui l'invoquent, et, spécialement à son Oratoire du Mont-Royal.

Il semble que Notre-Seigneur ait voulu se servir de l'humble intermédiaire d'un modeste frère convers pour exalter et honorer son père nourricier dans ce lieu de pèlerinage.

Le mouvement débuta comme naissent toutes les grandes et belles œuvres que le temps solidifie, il débuta humblement, et non sans susciter des murmures parmi ceux qui de nos jours, comme jadis, représentent la secte des pharisiens, et se scandalisent des bons mouvements dont ils ne sont pas les promoteurs.

Ce fut d'abord une statue de l'humble charpentier de Nazareth, placée à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Sanctuaire, devant laquelle les clients de saint-Joseph vinrent prier chaque jour, puis, bientôt s'éleva une petite chapelle qui fut l'humble Oratoire St-Joseph et que l'on dut agrandir plusieurs fois avant de commencer la construction de la belle crypte au-dessus de laquelle s'élèvera avant longtemps nous, l'espérons, la basilique dédiée à Saint-Joseph du Mont-Royal.

VOS LETTRES

Elles m'ont fait connaître la douceur infinie d'un grand amour. Elles m'ont bercé doucement de rêves enchanteresses, et avec quelle anxiété je les attendais vos lettres... pas très longtemps pourtant; car elles m'arrivaient souvent quand je pensais les miennes à peine rendues. Et j'étais heureuse, heureuse!

Elles étaient ma pensée constante, ma seule raison de vivre. J'aurais renoncé à tout pour la joie de tenir entre mes mains la petite enveloppe vite renouée au milieu des autres. Elles étaient délicieuses vos lettres.

Puis un jour, je n'ai plus eu foi en vos lettres; j'ai souffert tant! Oh tant! Puis enfin la rupture. J'ai voulu paraître indifférente, contente même, vous m'avez devinée, je l'ai compris.

Depuis, bien des jours ont passé, des semaines, des mois. Pour vous comme pour moi, un autre amour a jeté sur ce petit roman, le voile de l'oubli. Mais vos lettres enfouies nagèrent au fond d'un tiroir et retirées ce soir pour les jeter au feu.

Elles sont là, sur le guéridon, tout près de la cheminée où danse la flamme. Demain le geste sera facile. J'ai, puis, une clarté vive diminuant par degré... puis, de la cendre brûlante vite refroidie.

J'ai voulu vous dire ce soir, le destin de vos lettres; car demain, demain c'est l'avenir, et vos lettres pleues du passé. Jovanna.

SILENCE D'OR?

Le jugement populaire lui a créé une précieuse réputation, une réputation toute en or. "La parole est d'argent, mais le silence est d'or."

Sans doute, le grand saint Jean Chrysostome, qualifié de "bouche d'or", de par son éloquence apostolique et fleurie, fut glorieusement exception, mais n'est pas avéré que pour confirmer la règle? Or, la règle, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

Je suis sûr que le proverbe, si tant est que le proverbe l'exprime, c'est de considérer nos silences comme supérieurs à nos discours, c'est d'attendre de ces silences des bienfaits, plus évidents que nous n'en saurions espérer de nos plus éloquentes paroles, or, ce jugement est trop simpliste pour pouvoir être véridique.

LA LETTRE BLEUE

C'est midi et devant la porte de la maison au-dessus de laquelle pend l'enseigne de ferblantiers, lettres que moi-même un peu de neige fraîche, une voiture vient de s'arrêter, un gros homme emmitouflé d'étoffe, et la face toute rougeade en descendant en chargeant sur son dos un énorme sac de toile grise.

C'est le facteur ou, comme on l'appelle couramment: le postillon, joyeux bon garçon que tout le monde accoste et qui accoste tout le monde, pour tirer une riposte, avec une nouvelle, faire une commission.

Le couloir du bureau de poste est déjà trop étroit pour contenir le personnel qui afflue au guichet; pourtant l'employé fait diligence en coupant prestement ficelles et cordes qui retiennent la liasse des papiers enroulés sous le chanvre. Pendant un temps on n'entend que le crissement des colis qui se choquent, le toc toc du marquetier qui chuchotement distribue, qui attend impatiemment la distribution.

Dans l'un des angles du couloir où un peu d'ombre se gîte entre deux portes contigues, une jeune fille attend aussi sans daigner adresser la parole à personne; plus qu'à tout autre l'attente lui semble longue car ses yeux rêvent à tous les gestes de l'employé et c'est à peine si elle les tourne de temps en temps au-dessus de sa tête.

Un jeune homme bien posé et silencieux tend la main et l'employé lui remet une lettre bleue. La jeune fille a l'air étonné, elle se penche et regarde la sienne. Mais voyons, il faut attendre son tour; qu'on serve avant ces turbulentes fillettes qui se trémoussent et ne peuvent plus tenir en place. Des lettres tombent dans les goûts fous; des mauvaises, des roses, des chamois. Une belle petite lettre bleue glisse encore des doigts de l'employé.

Une lettre bleue, une lettre bleue, la jeune fille a l'air étonné, elle se penche et regarde la sienne. Mais voyons, il faut attendre son tour; qu'on serve avant ces turbulentes fillettes qui se trémoussent et ne peuvent plus tenir en place. Des lettres tombent dans les goûts fous; des mauvaises, des roses, des chamois. Une belle petite lettre bleue glisse encore des doigts de l'employé.

Une lettre bleue, une lettre bleue, la jeune fille a l'air étonné, elle se penche et regarde la sienne. Mais voyons, il faut attendre son tour; qu'on serve avant ces turbulentes fillettes qui se trémoussent et ne peuvent plus tenir en place. Des lettres tombent dans les goûts fous; des mauvaises, des roses, des chamois. Une belle petite lettre bleue glisse encore des doigts de l'employé.

Une lettre bleue, une lettre bleue, la jeune fille a l'air étonné, elle se penche et regarde la sienne. Mais voyons, il faut attendre son tour; qu'on serve avant ces turbulentes fillettes qui se trémoussent et ne peuvent plus tenir en place. Des lettres tombent dans les goûts fous; des mauvaises, des roses, des chamois. Une belle petite lettre bleue glisse encore des doigts de l'employé.

Une lettre bleue, une lettre bleue, la jeune fille a l'air étonné, elle se penche et regarde la sienne. Mais voyons, il faut attendre son tour; qu'on serve avant ces turbulentes fillettes qui se trémoussent et ne peuvent plus tenir en place. Des lettres tombent dans les goûts fous; des mauvaises, des roses, des chamois. Une belle petite lettre bleue glisse encore des doigts de l'employé.

Faiblesses de Mères

Il est acquis qu'un enfant cesse d'être aimable et fin de ce qu'il croit l'être. C'est difficile de préciser exactement quel jour il s'aperçoit de l'admiration qu'il s'attire par ses actes intelligents l'attitude qu'il prend tout à coup lorsqu'on le souligne et qu'on le répete et révélatrice. C'est l'heure, nous semble-t-il, de nous surveiller devant lui, afin de le défendre contre l'orgueil détestable.

Pourquoi faut-il que le "chéri", parvenu à l'âge de cinq ans, soit un petit être insupportable, entêté, impoli, tyran pour tous ceux qui le croient? Il insulte les passants, leur jette des cailloux, et ne se montre pas davantage accort avec les amis de "maman", qui approuve tout de son "ange adoré". L'on a applaudi à chacune de ses escapades. Le grondeur pour cela? Voyons, comprend-il son jeune, ce qu'il fait? Et pourquoi on se dit bien qu'on nous fasse entendre que l'enfant n'est pas intelligent.

C'est une maladie commune chez les mamans, dit-on de s'exagérer les qualités de leur progéniture, et d'en parler. Jeune fille, on trouve ces discours fastidieux, peut-être, et on se promet d'être ferme de se défendre contre cette inflexible manie. Méfiez-vous, mes belles, car à votre tour, vous pourriez bien ne pas échapper au piège. L'amour maternel est souvent exclusif. Je connais des mamans qui n'ont d'yeux que pour leurs enfants. Il n'est permis à aucun autre d'être aussi précocement, aussi bien doué. Aussi toute comparaison leur est-elle odieuse. Ce qui ne laisse pas, sans doute, de chatouiller la susceptibilité de leurs compagnes qui, ont, voyons, d'égalles prétentions.

Une autre faiblesse des mères—plus répréhensible celle-là—consiste à faire de nos petites filles des poupées. Rien n'est assez coquet pour elles. On recherche des étoffes de prix, des patrons élaborés, des coiffures trop chargées, en somme on affuble les pauvres fillettes de toilettes qu'elles ne doivent ni chiffonner ni souiller. De sorte que, ainsi parées, les enfants n'ont plus remuer, posent et deviennent de petites sottes qui écrasent de leur regard dédaigneux celles de leurs compagnes qui n'ont pas l'heur d'être comme elles des cartes de mode, mais qui, sans qu'elles s'en doutent, sont infiniment plus gentilles, au jeu, dans leurs robes de percale, avec leurs joues en feu et leurs cheveux au vent. N'est-ce pas rendre mauvais service à ces petites que de les habituer si tôt à un luxe qui en fait des prétentieuses, des exigeantes et des blasées. Déjà comblées de colifichets et de bijoux, elles se lassent de tout et ne sont jamais satisfaites. A ce compte, sauront-elles jamais sacrifier un de leurs goûts, une de leurs coûteuses fantaisies? Pour qu'elles dépassent le succès de l'adolescence. Un jour, nous faisons bon marché de leur bonheur présent et futur. Combien l'œuvre éducative serait plus facile, si nous commençons nous-mêmes par pratiquer la simplicité... l'humilité!

Jacqueline des Erables. "La Liberté."

Il est trop tard de délibérer sur une affaire quand elle est faite.

"GLISSADES"

Le "jour des prix," arrive, dans l'achat des récompenses n'oublions pas de faire la part grande à nos livres canadiens.

"Glissades" de "Fleurlette de Givre" est un excellent ouvrage en vente au "Bien Public" moyennant. \$0 l'unité, .60 à la douzaine.

titiller comme un feu joyeux la calligraphie aimée, elle renferme la porte et s'en va sur la route. Il fait pas mal sec encore parmi le soleil et le reste de neige accrochée aux basques du chemin mais qu'importe à un angle où un bouquet d'arbustes égare la maison voisine il faut ouvrir la maisonnette et savourer ses lignes fleurant le bonheur. Amis, puisque notre héroïne lit taison-nous, si nous allons la distraire par notre babillage et broiller les fils de la trame exquise que tissent la fiddité la tendresse et le bonheur insérés dans la lettre bleue! Adde.

KERMESSE

A la grande salle du Manège Militaire les 25-26 juin. Au profit des Orphelins.

Le succès est déjà assuré car les trifluviens savent depuis longtemps s'émouvoir devant l'enfance infortunée.

pour vous, petite désolée. Flor.—J'ai entendu votre charmant toc, toc, et vous pouvez entrer ma petite fleur, dans notre parterre, vous embauvez de votre armité et nous vous entourerons de si tendre fraicheur que vous ne désirerez jamais nous quitter. Au revoir. Fleurlette de GIVRE.

Le bon frère André qui fut l'humble instrument de la diffusion de la dévotion à saint Joseph au Mont-Royal, fut, dès le lendemain de sa profession, nommé portier du collège de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Il y exerça ces fonctions jusqu'en 1909, ce qui lui faisait dire en plaisantant: "A peine mon noviciat fini, mes supérieurs m'ont mis à la porte et j'y suis resté quarante ans... sans partir!"

Le bon frère, mis par sa charge en relation constante entre les élèves et les parents et professant une grande dévotion à l'humble charpentier de Nazareth, s'appliqua à faire aimer et honorer son saint de prédilection. Naturellement sensible et compatissant, il reçoit les confidences des élèves et des parents amusés, comme suprême remède il prescrit le recours à saint Joseph.

Les religieux, dans le but d'empêcher que des lieux d'asile peu discrètes s'installent à proximité de leur collège, ayant acheté le terrain qui sert aujourd'hui d'emplacement à l'Oratoire, le firent d'abord servir de terrain de jeu pour leur personnel et leurs élèves du collège. Au bout d'un sentier rustique, coupé d'escaliers que l'on avait tracé le long de la colline, et que l'on avait appelé: Boulevard St-Joseph en érigea un kiosque. Huit ans plus tard, on vit s'élever l'humble Oratoire au flanc du Mont-Royal, où l'auguste patron du Canada devait multiplier ses faveurs à la foire des pèlerins qui viendraient réclamer son intercession.

Et cette intercession s'est maintes fois manifestée, à l'Oratoire où un grand nombre d'ex-voto en sont l'éloquente attestation.

N. B.—Les renseignements qui ont servis à documenter cette chronique ont été puisés dans "Notice historique et descriptive de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal", écrite par Arthur Saint-Pierre.

FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC" LA MAISON PAR HENRY BORDEAUX

7 Le samedi était le jour des pauvres. D'habitude nous regardions, à l'abri d'une vitre, leur défilé, car la tante Dine, qui tenait pour la différence des classes, nous mettait prudemment à l'écart de leur vermineux contact. La Zize ou la Louise était une folle à qui l'on versait régulièrement chaque semaine un modeste subside de cinquante centimes, qu'elle appelait sa rente. Sa folie ne diminuait pas ses exigences: une nouvelle servante, mal informée, lui ayant fait grief en ne lui octroyant que deux sous, recut dans la figure cette monnaie insuffisante. La tête lui avait tourné en attendant un gros lot. Elle ne parlait que de millions et le nom lui en était resté.

Ce devait être un samedi de juin. Il faisait grand jour encore, bien qu'il fût plus de sept heures du soir, quand je rentrai à la maison, et au bord du jardin s'élevait une motte de foin que Tem Bossette avait dû faucher, en prenant son temps. A peine m'arrivai-je sans même attendre la réponse. Je ne refermai pas le portail qu'ils avaient laissé ouvert, et je me glissai dans le corridor qui conduisait à la cuisine, car je m'étais attaché au retour du collège, à jouer avec des camarades dans un petit chemin qu'on appelait "derrière les murs," parce qu'il longeait des propriétés fermées comme des forteresses. Je ne blâmais pas cette farouche façon de se clore, bien que j'eusse préféré ces barrières ou ces haies qui permettent de satisfaire la curiosité et n'arrêtent pas brusquement le regard; mais grand-père, quand il passait par là, ne cachait pas son dégoût.

La terre est à tout le monde, et on le litige comme si elle voulait se sauver! Il en parlait comme d'une personne vivante. Hors de chez-nous, j'aurais bien admis que rien ne fût clos. La terre ne m'appartenait-elle pas? "Derrière les murs," nous organisons de grandes parties de billes au beau milieu de la route, certains de nous pas dérangés. Si quelque char s'y engageait, le conducteur, arrêté par nos protestations, attendait patiemment que nous eussions fini, et parfois même s'intéressait aux péripéties du jeu, après quoi il continuait son chemin. Personne, alors, n'était pressé. Aujourd'hui c'est le boulevard de la Constitution, et il faut s'y gâter des automobiles. Je ne sais où s'en vont jouer les petits enfants d'aujourd'hui.

Ma hâte ne provenait pas de la crainte d'être grondé pour mon retard. J'étais sûr qu'on n'y songerait même point. Mais rien qu'en approchant, même à voix basse avec ma mère en lui donnant lecture de papiers bleus dont je ne comprenais pas les termes. On attendait un événement considérable, peut-être un bulletin de victoire ou quelque malheur comme il arrive dans un pays quand les armées sont à la frontière.

Seul, au milieu de ces conciliabules secrets, de ces amonitions visées, mon grand-père gardait la plus parfaite indifférence. Evidemment l'événement qui se préparait ne le concernait pas. Il jouait du violon, il fumait sa pipe, il consultait son baromètre, il inspectait le ciel, il prédisait le temps, comme s'il ne pouvait y avoir de nouvelles plus importantes, et il avait se promener. Rien ne changeait, rien ne pouvait changer que les pages sur le soleil. Quant aux choses de la terre, elles étaient dénuées de gravité. Une fois mon père tenta de lui demander avis de lui représenter le péril d'une situation que je ne pouvais guère soupçonner. Son discours fut suppliant, émouvant, pathétique, et plein d'un respect qui ne réussissait pas à en diminuer l'importance.

Et en fin de compte, je n'en parlai rien, au lieu de lire mon livre de classe. Mais je ne recenais que des mots qui, peu à peu, me remplissaient d'épouvante. "Gestion irrégulière, responsabilité hypothèque, condamnation, ruine totale, vente aux enchères. Enfin, je reçus cette affreuse conclusion comme un coup de canne sur la tête: —Alors, il nous faudra quitter la maison! Quitter la maison! Grand-père, je le vois encore, leva un peu le bras d'un geste fatigué, comme s'il écartait une mouche, le laissa retomber le long de son corps et répliqua avec une grande douceur, tout d'abord, me trompa sur ses intentions: —Oh! moi, qu'on habite cette maison ou une autre, ça m'est complètement égal. Puis, s'accompagnant de son éternel petit rire, il ajouta: —Eh! eh! quand on est locataire, on réclame des réparations. Chez soi, on n'en fait jamais. Ce fut à ce moment que mon père m'aperçut. Ses yeux étaient si terribles que j'eus peur et fut pris de la chair de poule. Il se contenta de me dire, sans hausser la voix: —Va-t'en d'ici, mon petit. Ce n'est pas ta place. Je me sauvai, stupéfait de cette mansuétude qui contrastait si étrangement avec son regard. Maintenant j'y trouve un témoignage du prodigieux empire qu'il exerçait sur lui-même. Je l'entendis au jardin important, comme une bombe sous les bras, cette déclaration formidable. Qu'on habite une maison ou une autre... L'idée ne m'était jamais venue, qu'on pût habiter une autre maison. J'avais l'impression d'avoir assisté à un sacrilège, et en même temps, ce sacrilège s'accablait dans mon cerveau parce qu'il n'avait pas eu de sanction immédiate, et qu'il s'était accompli sans aucune solennité, comme un acte quelconque, comme un acte de rien du tout. Etait-il possible qu'une telle phrase eût été prononcée à la cantonade, négligemment et du bout des lèvres? Pour la première fois mes notions de la vie étaient bouleversées. Je fis part de mon désarroi à Tem Bossette qui ruminait, appuyé sur sa pioche. Il me prêta une oreille sur-

# CHAMPIONNAT D'ECHECS DES TROIS-RIVIERES

5e partie jouée par M. P.-F. Pinson-neault contre M. H. Pourbeau.

Bourbeau P. Pinsonneault

- 1.—P.4 R P.3 R
- 2.—P.4 D P.4 D
- 3.—C.3 F D C.3 F R
- 4.—F.5 C R F.2 R
- 5.—F.3 D P.3 T R
- 6.—F.4 T P.3 T D
- 7.—P.5 R C.R.2 D
- 8.—F.5 F D.F.4
- 9.—C.3 F P.4 F D
- 10.—P.4 P C.3 F
- 11.—R.6 C.3 F
- 12.—T.1 R R.6
- 13.—C.2 R F.2 D
- 14.—P.4 F C.X.F
- 15.—D.X.C P.X.P
- 16.—D.X.P T.D.1 F
- 17.—D.4 T.R (a) D.X.D
- 18.—C.X.D C.X.P
- 19.—T.D.1 D F.4 C
- 20.—C.4 D T.4 F
- 21.—P.4 C D T.4 D
- 22.—C.X.F T.X.C
- 23.—P.4 T T.X.P (b)
- 24.—P.5 T C.3 F
- 25.—C.3 F T.1 R
- 26.—T.1 C T.X.T
- 27.—T.X.T (c) T.1 D
- 28.—P.4 T R C.X.P
- 29.—P.4 C R P.3 F
- 30.—P.5 C P.T.X.P
- 31.—P.X.P R.2 P
- 32.—T.1 F D C.3 F
- 33.—R.2 C T.4 D
- 34.—P.X.P P.X.P
- 35.—R.3 C T.6 D
- 36.—T.1 T R R.3 C (d)
- 37.—R.4 F R.2 C
- 38.—T.1 C.é.ch. R.2 F
- 39.—T.3 C T.4 D

Aband. (e)

Temps des Blancs.....1 h.

Temps des Noirs.....1 h.

(a) Première erreur qui coûte un P.

(b) Trop préoccupé par l'idée de gagner le C, les Blancs n'ont pas vu cette répétition pourtant élémentaire.

(c) Le P.T était insoutenable et cet échange est à l'avantage des Noirs.

(d) C 4 R gagnait une pièce.

(e) La partie aurait dû être abandonnée depuis plusieurs coups déjà. Ce n'est certes pas une partie brillante pour les Blancs!!

# BOSTON A DEPLACE LES YANKEES

La défaite des Yankees aux mains de Chicago et la victoire du Boston contre St-Louis fait passer Boston en première position de la ligue Américaine

DANS LA NATIONALE

Les Yankees ont perdu une partie serrée contre le Chicago White Sox hier, et ont perdu en même temps la première position de la ligue qu'ils ont cédée à Boston. Il est vrai que la différence n'est pas considérable car Boston ne mène que par une demi-partie mais la première position sera peut-être difficile à reprendre.

Chicago a frappé un hit de moins que les Yankees mais ils surent faire compter les leurs. Dans la cinquième, un coup simple de Collins alors que les buts étaient en compte deux points et dans la septième un autre coup simple de Sheely en fit compter deux autres. Les Yankees firent un ralliement dans la neuvième manche mais Johnson ne put frapper la balle dans le moment critique.

Yankees..... 010 000 002—3 10 2

Chicago..... 000 020 20x—4 9 3

Batteries: Bush, Jones et Schang; Lyons et Crouse.

Le St-Louis s'est fait battre par Boston qui, en vertu de cette victoire, est passée en première position de la ligue. George Sisler le géant du St-Louis frappa trois coups sûrs sur 5 apparitions au bâton. Le résultat final fut de 6 à 5 et la dernière marche fut excessivement contestée.

Boston..... 200 000 112—6 11 2

St-Louis..... 100 001 102—5 10 2

Batteries: Piercy, Ferguson et Piccinich; Danforth, Vangilder et Severide.

Détroit a défait Washington hier, par le compte de 6 à 5 dans une partie qui dura 10 manches. Fothergill frappant pour Daus alors que les buts étaient remplis donna la victoire à Detroit.

Washington..... 000 121 010 0—5 15 1

Détroit..... 020 000 210 1—6 9 2

Batteries: McGrew, Marberry et Ruel; Stoner, Daus et Bassler, Woodall.

Philadelphie s'est sorti de la dernière position, hier, en défaisant Cleveland par 6 à 5 dans une partie marquée par le travail brillant de D. Burns comme lanceur dans les deux dernières manches alors que Cleveland avait des chances de gagner la partie.

Philadelphie..... 330 000 000—6 14 2

Cleveland..... 200 000 300—5 12 1

Batteries: D. Burns et Perkins; Mettevier, Shaute, Smith et Walters, Myatt.

## POSITION DES CLUBS

Ligue Américaine			
Boston	23	15	622
New-York	23	15	603
Détroit	25	18	581
Washington	19	20	487
Chicago	18	20	474
St-Louis	18	22	450
Philadelphie	15	23	395
Cleveland	14	23	378

## LIGUE NATIONALE

Il n'y eut qu'une partie de jour hier dans la ligue Nationale alors que Philadelphie se fit battre sur son terrain par St-Louis par un score de 12 à 5. Freigau, joueur d'intérieur du St-Louis a joué une partie sensationnelle frappant quatre fois en lieu sûr sur 5 fois au bâton et volant quatre buts.

St-Louis..... 500 020 230—12 19 2

Philadelphie..... 000 100 301—5 12 2

Batteries: Bell et Gonzales; Lewis, King, Carlson, Hubbel, Steineder et Wendell.

Position des Clubs			
New-York	28	15	651
Chicago	25	18	581
Brooklyn	21	19	525
Cincinnati	22	20	524
Pittsburgh	20	21	488
Boston	17	21	447
St-Louis	15	24	412
Philadelphie	12	26	316

# FEU MLLLES ROMPRE ET LANOQUETTE

(de notre correspondant)

Ste-Anne-de-la-Pérade, 3.—Lundi matin, en l'église paroissiale, à 8h.30 eurent lieu le service et la sépulture de Mlle Germaine Lanouette, fille de feu Prosper Lanouette, à l'âge de 23 ans.

Le même jour, à 9h.30 eurent lieu les funérailles de Mlle Angèle Rompré, fille de M. Joseph Rompré, de cette paroisse, décédée à l'âge de 25 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux deux services.

Aux familles éprouvées nos plus sincères condoléances.

# SOUSSIONS POUR TROTTOIRS

M. A.-J. Gruninger, entrepreneur de cette ville, a obtenu le contrat pour la confection des trottoirs permanents en béton, sur certaines rues de cette ville, au prix de \$2.14 la verge carrée, pour une seule épaisseur. Son prix pour deux épaisseurs était de \$2.24, mais le conseil a décidé de choisir les trottoirs avec une seule épaisseur de béton, sur l'avis de MM. Dubé et Michelin qui ont dit qu'une seule épaisseur était bien meilleure.

Voici les prix ds autres soumissionnaires:

Bourassa, Clifford Corporation, \$2.38 et \$2.75; Adem Belliver & Fils, \$2.38 pour une ou deux épaisseurs; Donat Blanchette, \$2.25 pour une ou deux épaisseurs; Lucien Girardeau, \$2.40 et \$2.50.

La soumission de M. Gruninger a été acceptée comme étant la plus basse.

# Parlez-vous L'Anglais?

Pour la pratique de mes affaires oui, mais je ne pourrais facilement tenir une conversation.

Alors pourquoi ne pas faire un peu plus; vous avez déjà un bon point de départ et votre oreille se développera rapidement.

Fort bien, mais où trouver ce milieu favorable?

Chez le prof. IRVING, 79a Volontaire.

# LA SOEUR A LE DROIT DE POURSUIVRE

Les notes du juge Bernier, de la Cour d'Appel, dans la cause de Duperron

## INSCRIPTION REJETEE

Comme nous annonçons mardi, la cour d'Appel division de trois juges composée des hon. juges Howard Guérin et Bernier a rejeté, par un jugement rendu lundi à Québec, une inscription en droit par laquelle la défenderesse contestait le droit de la demanderesse en reprise d'instance de continuer, à titre de légataire testamentaire, les procédures prises par Xavier Duperron contre la St-Maurice River Boom and Driving Co. Ltd., en compensation d'un accident de travail, au cours duquel a été tuée Dame Marie Duperron la sœur de la victime, avait droit de poursuivre à titre de légataire universelle tout comme le conjoint survivant, les ascendants et les descendants qui sont seuls mentionnés dans la loi des accidents.

L'on verra par les notes de l'hon. juge Bernier que nous publions ci-après par quelles raisons la Cour d'Appel a motivé sa décision.

Le 21 juillet, 1923, le demandeur a subi un accident au cours et l'occasion de son travail pour la défenderesse, pour lequel, le 28 janvier 1924, il a pris une action réclamant une indemnité sous l'empire de la Loi des accidents du travail.

Il allégué qu'il a dû cesser définitivement tout travail environ un mois après l'accident, que depuis cette date il a pu, il n'a plus travaillé et ne pourra jamais reprendre le travail; que partant sa capacité de travail est diminuée de 100 pour cent permanent.

Il a évalué son salaire à \$3.50 par jour, au montant annuel de \$1,000.00.

Il conclut à ce que la défenderesse soit condamnée à lui payer son dédommagement pour incapacité temporaire, à raison de \$1.75 par jour à compter du 8ème jour de la date à laquelle il a cessé de travailler, jusqu'au jour où son incapacité absolue a été définitivement constatée; il demande également, pour cette dernière incapacité absolue, et permanente la somme de \$3,000.00; le tout conformément aux droits qui lui sont accordés en vertu de la section 1322 des S. R. Q.

La défenderesse, le 7 février suivant conteste l'action en tant généralement tous les frais y allégués.

Le 22 du même mois de février, le demandeur est déceuté, et le 29 février, Mlle Marie Duperron, a fait une requête en reprise d'instance, alléguant qu'elle avait été instituée légataire universelle du demandeur par testament de ce dernier.

Dans sa requête, elle allégué qu'elle est la seule personne ayant droit de continuer les procédures dans la cause, et de recouvrer tous les montants réclamés par l'action.

La requête conclut à ce qu'il soit permis à la requérante de reprendre l'instance dans la cause et de la continuer d'après les derniers errements.

La défenderesse s'est inscrite en droit contre cette requête; elle allégué que, même si tous les faits allégués dans la requête étaient vrais, ceux-ci lui donnent pas le droit de reprendre l'instance, parce que l'action du demandeur est une action personnelle, que les droits du demandeur ne peuvent être transportés à aucune personne, ni par convention, ni par testament, ni par la Loi; que la requérante en reprise d'instance n'est pas une des personnes mentionnées à la Loi des accidents du travail comme pouvant exercer un recours en vertu de cette Loi à l'occasion du décès du demandeur.

La Cour de première instance a maintenu l'inscription en droit; et, dans le dispositif, le jugement "renvoie la requête en reprise d'instance de la requérante avec dépens, sauf tout recours de droit en faveur des personnes mentionnées en l'art. 7323 des S. R. Q. 1909, s'il y a lieu."

De quel recours s'agit-il, d'après ce jugement?

Est-ce le recours en reprise d'instance? est-ce au contraire, le recours bien différent, en vertu de l'art. 7323, S. R. Q.?

La réclamation du demandeur était basée sur l'art. 7323 S.R.Q.; elle consistait en un montant pour incapacité temporaire et un autre pour incapacité permanente.

Ce n'est pas en vertu de cette section que l'épouse d'une victime qui est morte dans un accident de travail ou de ceux des enfants ou les ascendants de la victime peuvent baser une réclamation; les droits de ces trois catégories de personnes n'existent qu'en autant que la victime est décédée et le droit qu'elles ont à des réclamations est bien défini dans la section 7323 S.R.Q.; ainsi, ces personnes ont droit à une indemnité égale à quatre fois le salaire moyen annuel du défunt au moment de l'accident, laquelle cependant ne peut excéder \$3,000.00.

Si ces personnes ne peuvent réclamer les indemnités mentionnées à la section 7322, S.R.Q., ont-elles qualité pour reprendre l'instance prise par le demandeur de son vivant?

Ce n'est pas mon opinion; en effet, ces personnes ne peuvent réclamer en qualité d'héritière ou de légataires du défunt; d'après la loi des accidents du travail, le droit à une indemnité ne leur est pas donné comme les continuateurs de la personnalité juridique du défunt; elles n'héritent pas d'un patrimoine existant avant le décès de la victime.

Leur droit à une réclamation n'existe qu'en raison du décès de la vic. im; il ne prend connaissance qu'à la mort de cette dernière.

Ainsi le veut cette Loi.

Si la légataire testamentaire du demandeur n'a pas le droit de reprendre l'instance, comme l'a décidé le jugement dont est appel, et si les personnes dont j'ai parlé plus haut ne peuvent pas reprendre l'instance, il s'ensuivra donc que tous les frais de cette action tomberont dans le patrimoine du demandeur et que la légataire sera donc alors obligée de les payer comme une dette de la succession.

Une semblable conclusion semblerait injuste.

L'article 270 C. P. R. dit que l'instance peut être reprise par les héritiers ou les ayants cause de la partie décédée; la requérante est ici héritière et l'ayant cause du demandeur. Peut-elle réclamer le bénéfice de l'art. 7323 S. R. Q.? Evidemment non.

Mais, ne peut-elle pas continuer l'instance prise par celui dont elle est la légataire universelle?

Dans mon opinion elle le peut, sans qu'il y ait lieu de se prononcer cependant sur la question de savoir si elle a

# VOYAGE DE LA LIAISON FRANÇAISE

(Suite de la page 1)

3 juillet. Gravelbourg, Capitale française du sud de la Saskatchewan. Fêtes de la Saint Jean-Baptiste. Dîner. Amusements en plein air. Visite à La-fleche. Promenade dans la prairie. Visite aux collèges classiques dirigés par les RR. PP. Oblats.

4 juillet. Prince Albert. Visite à S. G. Mgr Prud'homme. Visite de la ville.

Le même jour visite de Marcelin, centre agricole et fêtes canadiennes.

5 juillet. Morinville. Centre canadien-français de l'Alberta. Ralliement des Canadiens-Français du centre de l'Alberta sous la présidence de Mgr Pilon.

5 juillet. Edmonton. Visite à S. G. Mgr l'Archevêque. Visite de la ville et réception par les Chevaliers de Colomb Canadiens-Français. Visite au collège les RR. PP. Jésuites.

6 juillet. Saint-Paul de Métis. Centre canadien-français du nord de l'Alberta. Fête de la Saint-Jean-Baptiste. Ralliement des Canadiens-Français. Grand messe. Dîner et amusements.

7 juillet. Chauvin. Paroisse d'agriculteurs. Fêtes.

7 juillet. Prud'homme. Centre Canadien-Français des grandes prairies. Réception et fêtes.

8 juillet. Sainte-Rose-du-Lac. Man. Fête de la Saint-Jean-Baptiste. Promenade en auto dans la campagne où se fait la culture mixte.

9 juillet. Winnipeg. Capitale du Manitoba. Visite de la ville et de la Trappe. Saint-Norbert.

10 juillet. Kapuskasing. Centre de colonisation Canadien-Français de l'Ontario nord. Visite de la ville et rencontre des Canadiens-Français.

Le même jour arrivée à La Reine Abitibi québécois. Adresse de bienvenue et réception.

11 juillet. Makamik. Abitibi. Fêtes

# LA MAISON FORTIN est toujours au premier rang quand il s'agit de plaire à la clientèle.

Aujourd'hui le Rayon des Hommes est à l'honneur.

225 chemises en indienne de bonne qualité provenant de notre fabrique. Prix spécial.

85¢

Un autre lot de chemises en Derby Cord aussi de notre manufacture. Régulier \$2.25. Spécial avec collet séparé.

1.59

Un autre lot de chemises drabs et grises avec collet mou séparé. Prix régulier \$2.45. Spécial.

1.79

Un joli lot de cravates de fantaisie, haute nouveauté. Spécial.

39¢

160 cravates dans un joli format, prix régulier 95c. Spécial.

49¢

135 chemises de travail. Prix spécial.

89¢

Un lot de combinaisons sous-vêtements pour hommes en Balbrgan désast. de gr. Prix spécial.

1.19

39¢ 49¢ 59¢

Un lot de camisoles en bonne qualité de mérino, gr. 42 et 44 seulement. Régulier \$0.60. Spécial.

59¢

245 paires de chaussettes en soie et laine, couleur bleue, gris bruns et drab. Prix régulier 95c. Très spécial.

59¢

3 jolis lots de chapeaux de paille pour enfants. Spéciaux à

39¢ 49¢ 59¢

# AUX CULTIVATEURS

Vos animaux ont-ils besoin d'être engraisés?

Ne laissez pas dépérir votre troupeau, car le bétail, comme le disait M. de Montbasle, est celui qui donne les plus hauts profits.

LE

## Dr L.-Georges Lajoie

MEDECIN-VETERINAIRE

124, rue Ste-Julie, Les Trois-Rivières.

Tel. 257-j

est le seul représentant au Canada des fameux produits du Dr E.-M. Doutre, médecin-vétérinaire de Calvisson (Gard) France, qui tient un des laboratoires de zoothérapie les plus importants du monde et dont les formules efficaces sont connues de l'univers.

Pour tous renseignements veuillez communiquer avec moi par lettre ou par visite personnelle en venant aux Trois-Rivières. Je serai heureux de vous obliger de quelque manière que ce soit.

# La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la firme Keating & McRae, Agents en change, No 6, rue Hart, Les Trois-Rivières, Mercredi, 4 juin, 1924.

BOURSE DE NEW-YORK

	Max.	Min.	Fermet.
Am. Loc...	73	72 1/2	72 1/2
Anac. Cop.	30 3/8	30	30
Allis Ch.	45 1/2	44 1/2	45
Am. Can.	105 1/2	105 1/2	103 1/2
Atchafon.	103 3/8	102	102 1/2
Bald. Loc.	112 1/2	111 3/8	111 1/2
Bethl. Steel.	49	47 5/8	47 5/8
Cal. Pet.	22 7/8	22	22
Can. Pac.	147	146 1/2	146 1/2
Ch. Mot.	48 3/8	46 5/8	46 1/2
Cr. Steel.	52 1/2	51 3/8	51 3/8
Dav. Ch.	48 3/8	47 7/8	47
Erie	26 5/8	25 1/2	26
Gen. Mot.	13 5/8	13 1/4	13 1/4
Gen. Asph.	37	35 1/8	35 1/8
C. Steel	67 1/2	66	66
I. M. Pfd.	34	33 5/8	33 1/2
Intern. P.	47	45 1/4	45 1/4
Kenn. Cop.	38 3/8	38 1/4	38 3/8
Nor. Pac.	53 1/8	52 1/4	52 1/4
Pan-A. Pet.	52 1/2	50 1/2	50 1/2
Rep. Steel	41 1/2	40 5/8	40 5/8
Reading	53 1/2	53 1/4	53 1/4
Sinc. Oil	19 3/8	18 1/2	1 1/2
Sou. Pac.	89 1/2	88 1/2	88 1/2
Sou. Rail.	57 1/2	55 3/8	56 7/8
St. Carb.	62 7/8	62	62
Studeb.	24 3/8	23 1/2	23 5/8
Texas Oil	40	39	39
Un. Pac.	131	130 1/4	130 1/4
W. U. Steel	97 1/2	96	96
U. S. Rub.	26	25 1/8	25 1/8
Van. Steel	21 7/8	21 7/8	21 7/8
Wil. Over.	8 1/2	8 1/8	7 7/8
Mar. Oil	32	30 3/8	30 3/4
Houst. Oil.	66	63 1/2	63 1/2
Corn P.	36 1/8	34 7/8	35
Gam. Pl.	77 3/8	75 1/2	75 5/8
C. W. P.	63 3/8	56 1/4	56 1/4
St. W. P.	63 3/8	61	61
H. & L. pr.	56 1/2	55 1/2	56 1/2

BOURSE DE MONTREAL

	Max.	Min.	Fermet.
Abitibi	58	56 1/4	56 1/4 à 5-8
Atl. Sugar	13 1/2	13 1/4	13 1/4 à 14
Bell Tel.	129	128 1/2	oid à 129
Brompton	32 1-8	32	31 1/2 bid
B. E. S. C.			37 1/2 bid
B. E. S. 2 pfd 10	10	9 5/8 à 10	9 5/8 à 10
Br. Tr.	49 1/2	48 1/2	49 1/2 à 3-8
C. M. & S. 39	39	39 1/2	39 1/2
Can. C.	87 1/2	87 1/2	87 1/2 à 1/4
C. S. C.			oid à 13
Can. St. Pfd.	49 1/4	49 1/4	42 à 45
Can. Car.			41 à 43
D. U. R.	41	40 1/2	41 à 43
Dom. T.	58 1/2	58 1/2	58 1/2 à 59
Laurentide	88 1/2	88 1/2	68 à 69
St. L. Flour	68	68	166 1/2 à 166
Mont. Pow.	167	166	51 à 52
Nat. Bro.	51 1/2	51	51 à 52
Price Bros.	42	41	41 à 1/2
Sh. W. & P.	129 1/2	129	129 1/4
Steel of C.	72	72	70 1/2 à 72
St. M. Pap.			oid à 91
Sp. R. C.	108 7-8	105 1/2	105 1/2 à 7-8
Sp. R. Pfd.	116 1/2	114 1/2	oid à 115
Tor. Rail.	90 7-8	90 7-8	91 1-8 à 92
Twin City.	55 1/4	54 7-8	oid à 54 1/2
Wayag.			32 1/2 à 35
Belgo P. C.			75 à 82
Belgo P. P.	92 1/2	92	92 à 90
Lat. P.			oid à 90
Tram Pow.	9 1/2	9 5-8	9 5-8 à 7-8
St. M. Pow.	62	61	62 bid
Argonand	44	44	43 à 44
Indian M.	21	21	20 à 21

# La Maison Fortin

LE GRAND MAGASIN A RAYONS

177, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

25 habits en tweed gris foncé, avec une paire de bloomers (pantalons bouffants) et une paire de knicker, modèle sport, ce qu'il y a de mieux en fait de confection et qualité. Très spécial.

\$23.75

Serge marine ou brune avec rayures de couleur, gr. ast. 34 à 42, modèle eune homme. Pour.....

\$26.75

Modèle Stout à.....

\$28.75

50 habits Home-Spun couleur heather, qualité tout laine, modèles très nouveaux, valeur de \$11.00. Très spécial.

\$8.79

Un lot d'habits pour garçons, en tweed de couleurs mélangées brun, gr. désast. 30 à 36. Très spécial à.....

\$5.95

45 habits bleu-marin tout laine, de t. ès bonne fabrication, avec ceinture, gr. ast. de 25 à 36. Prix spécial.....

\$8.49

25 habits en tweed gris foncé, avec une paire de bloomers (pantalons bouffants) et une paire de knicker, modèle sport, ce qu'il y a de mieux en fait de confection et qualité. Très spécial.

\$14.50

As-sortiment complet d'habits Herringbone, bleu marin, out. laine. Valeur de \$25.75. Spécial à.....

\$19.95

Imperméables finis végina, gris ou brun, toutes les gr. Valeur de \$11.50. Spécial à.....

\$8.95

Serge bleu-marine ou noir, gris fer, serge botany, 18 onces, gr. 35 à 42, modèle jeune homme ou régulier. Spécial à.....

\$26.75

## Bienvenue à Mes Amis!

Cigares, Tabacs, Cigarettes, Chocolats, Crème à la glace, Liqueurs douces, Bière d'épiniètte, Journaux.

Un assortiment Complet de BEAUX ROMANS.

Salon de Barbier. Salon de Cirage.

# JOS. LAMOTHE

Téléphone 426

66, Des Forges, 66